



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

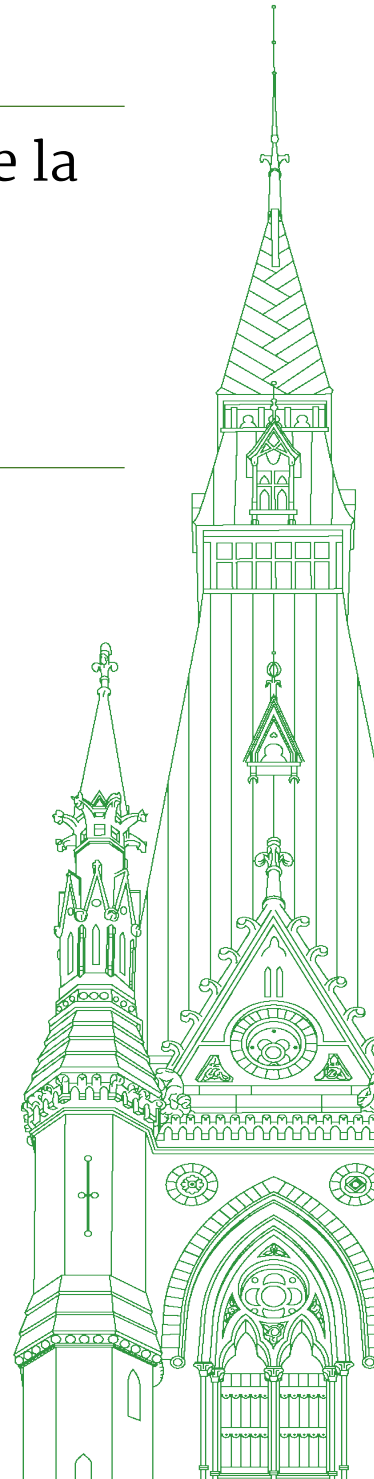
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 036

Le jeudi 7 mai 2026

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le jeudi 7 mai 2026

• (1105)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 36^e réunion du Comité permanent de la science et de la recherche. Nous nous réunissons aujourd'hui pour reprendre notre étude sur les besoins de recherche du Canada en matière de défense et de ressources à double emploi.

J'aimerais faire quelques observations à l'intention de tous les témoins et les membres du Comité. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Pour ceux qui sont sur Zoom, vous pouvez sélectionner le canal d'interprétation approprié au bas de votre écran: le parquet, l'anglais ou le français. Je vous rappelle que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

J'aimerais souhaiter la bienvenue aux trois témoins de notre premier groupe. Aujourd'hui, nous accueillons M. Jean Belzile, directeur exécutif par intérim en Recherche, à l'École de technologie supérieure, qui témoigne par vidéoconférence. La témoin suivante est Mme Sonya Shorey, présidente-directrice générale d'Investir Ottawa, qui se joint à nous par vidéoconférence. Notre troisième témoin d'aujourd'hui est Mme Anita Pawluck, présidente-directrice générale de RaceRocks. Elle est ici en personne. Je vous souhaite la bienvenue.

Tous les témoins disposeront de cinq minutes pour faire leur déclaration préliminaire, puis nous passerons aux séries de questions.

Nous allons commencer par M. Belzile.

Bienvenue. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Vous avez la parole. Allez-y.

Jean Belzile (directeur exécutif par intérim, Recherche, École de technologie supérieure): Merci, madame la présidente.

[Français]

Je remercie les membres du Comité de cette invitation.

Vous ne connaissez peut-être pas l'École de technologie supérieure, ou ETS, car c'est une école spécialisée en génie seulement. Par contre, c'est la deuxième plus grande faculté de génie au Canada. Nous travaillons depuis plusieurs années à transformer des technologies issues de la recherche en solutions concrètes, en lien avec l'industrie et les besoins opérationnels. C'est précisément dans ce passage de l'innovation au déploiement que se joue aujourd'hui un enjeu stratégique pour le Canada en matière de défense et de technologies à double usage.

Le principal défi auquel fait face le Canada est la difficulté à adopter et à intégrer rapidement les innovations issues de la recherche dans des capacités concrètes, notamment en matière de dé-

fense et de technologies à double usage. Le Canada dispose déjà d'un système d'innovation reconnu, mais les mécanismes actuels ne permettent pas toujours de déployer et de faire adopter suffisamment rapidement ces innovations, dans des délais compatibles avec les besoins opérationnels. Cette difficulté se concentre dans les phases critiques — le prototypage, les essais et l'intégration — où les mécanismes actuels demeurent lents, fragmentés et peu adaptés.

Concrètement, les technologies développées au pays mettent trop de temps à atteindre le terrain ou sont déployées plus rapidement à l'étranger. Le Canada assume ainsi les coûts de la recherche sans toujours en capter les retombées. Le résultat est une perte de valeur stratégique et économique et une dépendance accrue à des solutions externes. Cela affecte directement notre souveraineté technologique et notre capacité d'action.

Ce constat ne s'explique pas par un manque de capacité de recherche. Il ne s'agit pas de reconstruire, mais bien d'activer ce qui existe déjà. C'est précisément dans cette zone critique entre la recherche et l'intégration que se situent des modèles de recherche appliquée fortement intégrés à l'industrie, comme celui de notre institution.

À l'ETS, plusieurs chercheurs travaillent depuis plusieurs années à des projets en lien avec la sécurité, la défense et les technologies à double usage, en collaboration avec des partenaires industriels et institutionnels. Personnellement, ma carrière de professeur est basée sur ces collaborations. Ces activités s'appuient sur un écosystème intégré qui relie la recherche, la validation et le transfert vers l'industrie.

Par exemple, la grande majorité des travaux de recherche menés à l'ETS se traduisent directement par des transferts technologiques vers des partenaires industriels. Nous travaillons en partenariat étroit avec des entreprises majeures comme Thales, Safran ou CAE. Nos partenariats incluent notamment des domaines comme les communications critiques, l'aérospatiale et les systèmes embarqués. Nous développons et testons des technologies dans des conditions réelles ou très près du réel.

En parallèle, notre incubateur technologique, le Centech, accompagne des entreprises émergentes qui développent des technologies à double usage en cybersécurité, en intelligence artificielle et en systèmes autonomes. Cet écosystème est renforcé par des environnements comme Ax.c, une plateforme collaborative qui permet de connecter directement les besoins opérationnels avec des incubateurs, des entreprises émergentes, des entreprises établies et des chercheurs.

Ces capacités sont déjà mobilisées dans des projets concrets, en lien avec des partenaires industriels et des enjeux opérationnels, notamment dans le cadre de programmes fédéraux comme le programme IDEeS. Nos plateformes de prototypage permettent de réduire rapidement les risques des technologies et de les préparer à leur intégration dans les systèmes existants. Ce modèle permet déjà de réduire considérablement les délais entre la recherche et son application concrète.

Le défi aujourd'hui n'est pas de créer de nouvelles capacités, mais d'étendre et de connecter davantage ce type de modèle aux besoins de la défense, en amont des demandes. C'est en renforçant ce maillage entre les chercheurs, les industries et les utilisateurs finaux que l'on pourra accélérer durablement le déploiement des innovations sur le terrain.

Le Canada dispose déjà des capacités nécessaires pour agir. Le principal défi aujourd'hui n'est pas un manque de recherche, mais notre capacité à mieux connecter ces capacités aux besoins réels, dès les premières étapes.

À l'ETS, notre modèle de recherche appliquée, développé conjointement avec l'industrie, permet de développer, de tester et de transférer des technologies innovantes rapidement vers les usagers. Ce modèle fonctionne. Le défi est maintenant de le déployer plus largement, notamment avec les besoins de la défense.

La priorité est donc claire: connecter les capacités existantes, intégrer les utilisateurs finaux de la défense dès le départ, et permettre des cycles rapides de test et de validation. À défaut, le Canada continuera de développer des technologies qu'il ne déploie pas, au bénéfice d'autres personnes. Le Canada a les moyens d'agir. Il doit maintenant les activer.

• (1110)

Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Shorey, présidente-directrice générale d'Investir Ottawa.

Allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

Sonya Shorey (présidente-directrice générale, Investir Ottawa): Merci, madame la présidente et distingués membres du Comité.

Le Canada se trouve à un moment charnière.

[Français]

L'environnement mondial en matière de sécurité évolue rapidement et, avec lui, les attentes envers le Canada de bâtir des capacités souveraines, de renforcer nos forces armées et de fournir une importante contribution à nos alliés.

[Traduction]

Nous sommes devant une occasion unique qui ne se présente qu'une fois par génération. Alors que le gouvernement du Canada s'engage à consacrer 5 % du PIB à la défense, la question n'est pas simplement de savoir combien nous dépensons, mais comment nous tirons parti de cet investissement. Il s'agit ici de mise en œuvre et d'impact, ce qui dépend d'un seul facteur: notre capacité à mobiliser notre écosystème national.

Le Canada possède des atouts extraordinaires: des universités, des collèges et des hôpitaux de calibre mondial; une main-d'œuvre hautement qualifiée; des laboratoires fédéraux; une industrie; des entrepreneurs ambitieux; des entreprises en démarrage et en expansion; des entreprises phares canadiennes et des multinationales; et notre paysage d'investissement et d'innovation. Ils doivent travailler ensemble pour atteindre une vision et des objectifs communs.

Ces atouts ne peuvent pas fonctionner en parallèle. Ils doivent former un système pleinement coordonné à la hauteur de cet investissement — des programmes aux plateformes, des intrants aux résultats, de la fragmentation à l'intégration. La défense, l'investissement, l'innovation, la recherche, les marchés publics et la croissance économique forment un seul et même système. C'est ainsi que chaque dollar versé pour atteindre ces 5 % apportera le plus de valeur à la nation.

La première recommandation consiste à établir un inventaire national et à favoriser une harmonisation stratégique. Nous devons mener une évaluation des capacités dans l'industrie, le milieu universitaire, le gouvernement et l'écosystème d'investissement et d'entrepreneuriat — il ne doit pas s'agir d'un rapport statique, mais d'une carte vivante et dynamique des capacités canadiennes. Nous pourrions ainsi cerner les domaines où nous pouvons jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale, et cibler les investissements là où nous jouons dans la cour des grands. C'est ainsi que l'investissement permet d'assurer un leadership mondial, et non une simple participation, en harmonisant la recherche, le financement et les marchés publics à la mission pour que l'investissement de 5 % du PIB soit ciblé avec précision.

Dans la région de la capitale du Canada, nous avons adopté cette approche. À Ottawa-Gatineau, on trouve une concentration de ressources, d'expertise et d'innovation en matière de défense qui n'existe nulle part ailleurs au pays. Dans le contexte mondial, nous les mettons à contribution grâce à notre stratégie du pôle d'innovation en matière de défense. Nous visons un investissement collectif de 3 milliards de dollars pour créer 18 000 nouveaux emplois et faire progresser le PIB de 9 milliards de dollars, tout en renforçant les capacités souveraines. Nous poursuivons avec ambition des initiatives audacieuses, depuis le quartier général de la Banque de la défense, de la sécurité et de la résilience, jusqu'à la transformation du Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques en une usine de fabrication de semi-conducteurs commerciale et autonome. Chaque région du pays a ses propres forces. Il faut les combiner à l'échelle régionale, puis établir des liens entre elles au pays. C'est le plan directeur.

La deuxième recommandation consiste à tirer parti de l'infrastructure de base et à l'intégrer. Le Canada a déjà réalisé des investissements majeurs d'une importance cruciale dans le Conseil national de recherches du Canada, ou CNRC, les conseils subventionnaires, les programmes de recherche universitaire, les agences de développement régional et des initiatives telles que le Bureau de recherche, d'ingénierie et de leadership avancés en matière d'innovation et de science, ou BOREALIS, l'Accélérateur d'innovation de défense pour l'Atlantique Nord, ou DIANA, qui appartient à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN, et la future stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle. Nous avons l'occasion de les mettre en réseau et d'ajouter de nouveaux investissements là où se trouvent les possibilités et où nous pouvons jouer dans la cour des grands. Nous devons intégrer à la fois les concepts financés et non financés dans la filière nationale de l'innovation afin qu'ils puissent être reliés, recombinaison et déployés à mesure que les priorités évoluent. Les nouvelles dépenses en défense ne peuvent pas seulement augmenter le volume. Elles doivent construire un écosystème national intégré, cohérent et collaboratif.

La troisième recommandation consiste à accélérer le chemin entre le laboratoire et le déploiement ainsi que les processus d'acquisition. Le succès de cet investissement se mesurera par une chose: ce qui parviendra à nos forces et à nos alliés. Dans la région de la capitale canadienne, nous faisons avancer ce dossier par l'entremise de la Zone X.O, qu'Investir Ottawa a créée — notre complexe de recherche et développement qui respecte la politique des retombées industrielles et technologiques, ou RIT, et notre centre d'essai pour DIANA, de l'OTAN, au service d'entreprises dynamiques. La Zone se caractérise par des essais intégrés, un engagement direct des utilisateurs finaux du ministère de la Défense nationale, ou MDN, et des Forces armées canadiennes, et des mécanismes d'approvisionnement qui permettent un déploiement à un stade précoce.

La voie à suivre doit être cohérente et continue: la recherche, la mise à l'essai, la validation, l'approvisionnement et la mise à l'échelle. L'approvisionnement doit être intégré dès le départ. Nous devons également soutenir les consortiums entre plusieurs entreprises, car les clients du secteur de la défense n'achètent pas de composants. Ils font l'acquisition de systèmes intégrés. Les consortiums nous permettent de développer des capacités prêtes à l'action, d'être compétitifs à l'échelle mondiale et d'exporter vers les marchés alliés.

La quatrième recommandation consiste à investir davantage et à approfondir la collaboration en matière de recherche entre l'industrie, le monde universitaire et le gouvernement. Nous devons tout simplement redoubler d'efforts en matière de collaboration et d'investissement pour l'accroître. Nous saluons les 1,6 milliard de dollars alloués à la recherche dans le budget de 2025. Nous devons poursuivre sur cette lancée pour suivre le rythme des autres nations et maximiser notre impact là où les plus grandes occasions se présentent. Cela nécessite davantage de recherche collaborative appliquée, des partenariats industrie-universités plus solides, une commercialisation accélérée et une attention sans relâche portée aux capacités nationales. Nous devons également attirer des capitaux fiables en provenance des nations alliées qui partagent nos valeurs, tout en veillant à ce que les investissements mondiaux renforcent notre souveraineté.

Nos établissements d'enseignement supérieur ici — le Collège Algonquin, l'Université Carleton, La Cité collégiale et l'Université d'Ottawa, qui fait partie de l'U15, le regroupement des universités à

forte vocation de recherche — tiennent déjà leurs promesses. Ils forment les dirigeants de demain des technologies et des métiers spécialisés, collaborent avec des entrepreneurs, le MDN et des partenaires mondiaux, et exploitent une expertise poussée en matière d'autonomie, de drones, d'informatique quantique, d'aérospatiale, de cybersécurité, d'IA et de solutions pour l'Arctique. Les universités, les collèges et les hôpitaux axés sur la recherche sont les moteurs essentiels de l'innovation et des infrastructures.

Nous avons le talent, la capacité et les investissements nécessaires. Chaque dollar doit renforcer nos forces armées, protéger notre pays et servir nos alliés. Bâtissons ensemble le Canada le plus fort et le plus souverain qui soit.

• (1115)

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Pawluk, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Anita Pawluk (présidente-directrice générale, RaceRocks): Merci, madame la présidente et mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je m'appelle Anita Pawluk. Je suis une fière Métisse originaire de Saint-Louis, en Saskatchewan — territoire visé par le Traité n° 6 — et présidente-directrice générale de RaceRocks, une entreprise technologique appartenant à des Autochtones et dirigée par des femmes qui compte plus de 10 ans d'expérience dans le secteur de la défense. Nous avons fourni pour plus de 20 millions de dollars en systèmes de formation à la Marine royale canadienne et généré plus de 40 millions de dollars en retombées industrielles et technologiques auprès des grands maîtres d'œuvre des programmes de défense.

L'innovation est au cœur de tout ce que nous concevons et livrons. C'est ce qui rend nos produits et services efficaces sur le terrain. La stratégie industrielle de défense identifie à juste titre les technologies à double emploi comme étant au cœur des engagements du Canada en matière de défense. C'est précisément le domaine dans lequel nous opérons, et je souhaite vous montrer à quoi ces solutions ressemblent dans la pratique.

La région de l'Ouest de la Garde côtière canadienne a établi des partenariats solides avec plus de 70 nations côtières, qui visent la connaissance du domaine et la sécurité. Ensemble, ils ont élaboré le cadre d'une main-d'œuvre maritime intégrée.

RaceRocks est le partenaire technologique derrière CSR, un système de disponibilité opérationnelle pour la sécurité côtière. Une structure de gouvernance partagée permet aux garde-côtes, aux nations côtières et aux exploitants commerciaux d'avoir leurs propres conseils consultatifs, avec des sièges d'observateurs au sein de tous les organes, afin de garantir que les normes maritimes restent harmonisées. Il en résulte trois choses: le développement de la main-d'œuvre, la sécurité côtière et la capacité d'exportation du Canada. Voilà à quoi ressemble le double emploi lorsqu'il fonctionne. C'est ce que nous avons appris de première main avec la mise en œuvre de ces programmes d'innovation, dont nous avons tiré les leçons les plus importantes que nous présentons aujourd'hui au Comité.

L'architecture actuelle comporte des lacunes, dont certaines sont propres aux entreprises autochtones et d'autres minent la capacité du Canada à bâtir une capacité industrielle souveraine.

Premièrement, les critères d'admissibilité sont conçus en fonction des entreprises établies, de la propriété intellectuelle existante, de l'historique des revenus et de l'accès aux capitaux privés pour le partage des coûts. Ces obstacles s'accumulent pour les PME autochtones, qui ont peut-être une capacité et des antécédents éprouvés, mais pas encore un bilan financier.

Deuxièmement, la souplesse est communiquée aux entreprises autochtones, mais elle n'est pas intégrée au programme. Lors d'une séance sur l'Initiative régionale d'investissement dans la défense, ou IRID, de PacifiCan, une diapositive du gouvernement indiquait explicitement que des conditions de financement plus souples pourraient être proposées aux entreprises dirigées par des Autochtones. Lorsque nous avons fait le suivi, nous avons été redirigés vers le formulaire habituel de demande en ligne. Aucun critère n'était indiqué. Aucune voie propre aux Autochtones n'était décrite. L'intention a été communiquée, mais elle n'a jamais été intégrée au programme.

Le troisième point est celui que je souhaite le plus que le Comité comprenne. Les systèmes d'innovation actuels ne font pas le pont entre la validation et la commercialisation. RaceRocks a livré à la Marine royale canadienne un simulateur de bateau rapide à mouvement intégral avec casque de réalité virtuelle, par l'intermédiaire du volet mise à l'essai de Solutions innovatrices Canada. La marine lui a attribué cinq étoiles sur cinq. La technologie a été validée et est encore utilisée aujourd'hui. Cependant, la marine n'avait pas de budget d'approvisionnement. Sans contrat pour acheter la technologie, la commercialisation ne pouvait pas se poursuivre. Il ne s'agit pas d'une lacune technologique. Ce n'est pas un fossé technologique. C'est un fossé dans la conception des systèmes, privant le Canada de la capacité industrielle souveraine qu'il souhaite acquérir.

Les propriétaires d'entreprises autochtones au Canada représentent un éventail extraordinaire de parcours, de structures et de relations. Certains offrent ces avantages indépendamment des structures communautaires. Nous avons fait nos preuves en matière de prestation de services au fédéral et nous avons démontré nos capacités. Le gouvernement compte sur nous pour atteindre sa cible de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, mais il ne nous accorde pas la même reconnaissance lorsque nous sollicitons un soutien à l'innovation. Ce n'est pas une lacune dans l'intention, mais dans la conception.

Nous ne demandons qu'une chose: de la cohérence. Si le gouvernement compte sur les entreprises autochtones lorsqu'il dépense, nous l'invitons à faire de même lorsqu'il investit. Un parcours clair pour les entreprises autochtones, attesté par des contrats fédéraux menés à bien, des validations techniques et une certification dans le répertoire des entreprises autochtones, permettrait de combler ce fossé.

Le Canada ne peut pas respecter ses engagements envers l'OTAN en s'appuyant uniquement sur les grands maîtres d'œuvre. La recherche et le développement à double emploi effectués par les PME autochtones correspondent exactement au type de base industrielle préconisé par la stratégie industrielle de défense.

Les entreprises autochtones sont prêtes à participer aux engagements du Canada en matière de défense. Nous demandons un système qui est prêt à nous accueillir.

Merci.

La présidente: Merci, madame Pawluk.

Sur ce, nous allons passer à nos séries de questions.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Madame la présidente...

• (1120)

La présidente: Oui, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: Avant de commencer, j'aimerais demander une précision.

J'espérais que vous pourriez nous dire publiquement où en sont les invitations que le Comité a adressées au ministre de la Défense nationale, à la ministre de l'Industrie, au ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense) et au président-directeur général de l'Agence de l'investissement pour la défense.

La présidente: Je vais transmettre l'information, mais le courriel a été envoyé à tous les membres du Comité. J'espère que tout le monde l'a reçu.

Tony Baldinelli: Pour le public à la maison — pour les Canadiens, qui sont nos contribuables —, j'aimerais que cette information soit rendue publique, madame la présidente. Si vous pouviez nous la communiquer publiquement, nous vous en serions très reconnaissants.

La présidente: À titre de précision, des invitations ont été envoyées à la ministre de l'Industrie, au ministre de la Défense nationale et au ministre de la Sécurité publique pour l'étude en cours sur les besoins de recherche du Canada en matière de défense et de ressources à double emploi. Le greffier m'a fait parvenir l'information selon laquelle tous les ministres ont été invités à comparaître le lundi 4 mai et le mardi 28 avril.

Le 28 avril, le ministre McGuinty a répondu: « Merci beaucoup de cette invitation et de l'intérêt que le Comité porte à la Défense nationale. Malheureusement, le ministre McGinty ne peut pas comparaître devant le Comité permanent de la science et de la recherche à ce moment. »

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement a répondu au sujet de la réunion du 28 avril en indiquant: « Nous avons reçu un message du cabinet de notre ministre nous informant qu'il déclina respectueusement l'invitation. Toutefois, compte tenu de l'objet de cette étude, le Comité pourrait souhaiter inviter le secrétaire d'État (Approvisionnement en matière de défense). » Après consultation avec le député qui a proposé le témoin, une invitation a été envoyée au secrétaire d'État aux Approvisionnements en matière de défense pour le jeudi 7 mai, qui a répondu: « Le ministre Fuhr est absent la semaine prochaine et ne peut pas être présent. Le cabinet du ministre examine les autres dates en juin et nous vous reviendrons une fois sa disponibilité confirmée. »

Le jeudi 30 avril, la ministre de l'Industrie a répondu: « Malheureusement, la ministre Joly n'est pas en mesure de comparaître devant [le Comité permanent de la science et de la recherche] le 4 mai. Elle comparaitra au même moment devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie. » Une autre invitation a été envoyée le 5 mai à la ministre Joly pour le jeudi 11 juin. Nous n'avons pas reçu de réponse à ce sujet.

Ce sont les réponses que nous avons, et le courriel a été envoyé à tous les membres du Comité.

Tony Baldinelli: Juste pour clarifier les choses, avons-nous obtenu une réponse du PDG de l'Agence de l'investissement pour la défense?

La présidente: Attendez une seconde, s'il vous plaît. Permettez-moi de vérifier auprès du greffier.

Je vous tiendrai au courant. Le greffier est en train de vérifier.

Nous allons commencer les questions de six minutes avec M. Ho.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Ai-je droit à six minutes complètes?

La présidente: Oui.

Vincent Ho: J'aimerais remercier les témoins...

Taleb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Le temps n'aurait-il pas dû être déduit, étant donné que vous aviez déjà commencé le prochain tour? Vous avez lancé la première série de questions, et il n'y a pas de question de renseignement. Techniquement, le temps aurait dû s'écouler.

La présidente: Nous n'avons pas commencé le tour. Nous verrons comment nous pouvons compenser les autres membres du Comité, évidemment.

Taleb Noormohamed: Dans ce cas, j'ai une autre question à vous poser. Nous pourrions peut-être également préciser aux téléspectateurs que les ministres cités par mon collègue d'en face ne faisaient pas partie de la demande figurant dans la motion initiale. Est-ce exact?

La présidente: Oui. Je peux lire la motion.

Vincent Ho: Pendant que nous cherchons la motion, je crois comprendre que ces personnes ont été invitées à comparaître en tant que témoins.

La présidente: Je suis désolée. Je suis en train de consulter la motion.

Le lundi 9 février, le Comité permanent de la science et de la recherche a adopté la motion suivante:

Que, conformément à l'article 108(3)i) du Règlement, le Comité permanent de la science et de la recherche entreprenne une étude du rôle des universités et des collèges, du Conseil national de recherches Canada, des experts de l'industrie et des ministères fédéraux à l'appui des besoins de recherche du Canada en matière de défense et de ressources à double emploi, comme composante des cibles de dépenses de l'OTAN. Que le Comité tienne au moins quatre réunions, qu'il fasse rapport de ses conclusions à la Chambre et qu'il demande une réponse du gouvernement.

Je tiens à préciser que les noms des ministres n'étaient pas mentionnés.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

• (1125)

Taleb Noormohamed: Pour éviter toute ambiguïté, conformément à la procédure habituelle, le Comité a convoqué un certain nombre de témoins, dont des ministres, des PDG et d'autres. Personne n'est tenu de comparaître à moins qu'une motion n'exige leur présence. Est-ce exact? Je veux m'en assurer, car je ne veux pas voir circuler une série d'extraits trompeurs suggérant que les ministres se sont délibérément abstenus de comparaître devant le Comité.

La présidente: Je tiens à préciser que ces personnes n'étaient pas incluses. J'ai lu la motion telle qu'elle a été adoptée par le Comité. Ces ministres faisaient partie de la liste de témoins qui a été soumise au greffier. Nous les avons invités, et j'ai donné les réponses que nous avons reçues.

Monsieur Baldinelli, allez-y.

Tony Baldinelli: Pour répondre à mon collègue, il est vrai qu'ils n'étaient pas expressément mentionnés, mais dans l'étude, nous évoquons les ministères fédéraux. Les ministres de la Couronne sont, de droit, à la tête de ces ministères fédéraux. Or, le gouvernement va augmenter ses dépenses en matière de défense au cours des cinq prochaines années pour atteindre près de 82 milliards de dollars, dont environ 6,6 milliards sur cinq ans sont alloués à une stratégie industrielle de défense. Par conséquent, nous avons estimé qu'il était de notre devoir, dans le cadre de cette étude, d'inviter les ministres de la Couronne à parler des portefeuilles et des ministères fédéraux précis que nous avons mentionnés.

Je voulais simplement des précisions sur l'état d'avancement de ces invitations demandant aux ministres à venir parler de ce qui, à mon avis, serait une étude pertinente.

La présidente: Je vous remercie de vos commentaires.

Nous avons des témoins, et nous devrions tenir compte du temps qu'ils ont pris pour contribuer à l'étude.

Des invitations ont été envoyées, et nous leur proposons évidemment deux journées, mais nous devons tous comprendre que les ministres sont occupés. Si un ministre doit déjà comparaître devant un autre comité, il est très difficile de trouver un autre moment. Nous pouvons vérifier de nouveau et voir où nous en sommes.

Je demande que nous passions aux séries de questions. Je pense que nous en avons assez discuté. Nous avons des témoins, et nous devrions les interroger.

Vincent Ho: J'ai un dernier commentaire à faire à ce sujet. Nous avons demandé à un certain nombre de ministres de comparaître. Pour que ce soit clair, aucun n'est libre? Je veux dire, cette étude, avec les deux semaines de relâche et tout le reste... N'y en a-t-il pas un seul qui est libre avec un préavis d'un mois?

La présidente: J'ai donné des détails. Je ne peux vraiment pas dire pourquoi ils n'étaient pas libres.

Nous devrions aller de l'avant. Je pense que nous en avons assez discuté. Nous devrions commencer les questions.

Monsieur Blanchette-Joncas, allez-y.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci, madame la présidente.

Serait-ce possible, quand vous échangez avec les députés, de ne pas parler en même temps qu'eux? Je comprends que vous voulez faire avancer la séance, mais c'est difficile pour les interprètes. Nous n'avons pas pu avoir d'interprétation.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant passer aux questions. Je pense que nous en avons assez discuté.

Monsieur Ho, vous avez six minutes.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins qui sont ici aujourd'hui.

On est ici au Comité, et l'on mène aujourd'hui une étude sur la stratégie industrielle de défense des libéraux. Il s'agit d'une étude libérale, soit dit en passant. Elle a été lancée par un député libéral, et il est très malheureux que l'on ne puisse pas faire venir un seul ministre libéral. Je comprends qu'il y a des conflits d'horaire, mais avec un préavis de plus d'un mois, on s'attendait peut-être à ce qu'un ministre libéral ou un bureaucrate libéral grassement payé se présente. Apparemment, tous...

Taleb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Il y a un rappel au Règlement. On va arrêter le chronomètre.

Allez-y, monsieur Noormohamed.

Taleb Noormohamed: Je pense qu'il est très important, si l'on veut pouvoir discuter en Comité, de ne pas qualifier les fonctionnaires non partisans de « bureaucrates libéraux ». On franchit alors des limites.

Vincent Ho: Ils sont littéralement...

La présidente: S'il vous plaît, monsieur Ho, vous devriez montrer de la considération pour les bureaucrates.

Vous avez la parole.

Vincent Ho: Eh bien, quand il s'agit d'amis du premier ministre libéral et qu'ils se connaissent depuis longtemps, je dirais que ce sont des bureaucrates libéraux. S'il s'agit d'anciens membres du personnel du Parti libéral, je pense que le qualificatif est approprié.

Le Comité est censé demander des comptes au gouvernement, faire des études et produire des documents, mais on reçoit des témoins qui sont des proches du Parti libéral, des lobbyistes d'entreprise, parfois des lobbyistes enregistrés qui défendent en fait leurs propres intérêts, des groupes d'intérêts spéciaux ou d'anciens membres du personnel du Parti libéral. Ce ne sont que des chantres du gouvernement.

Nous voulons que le gouvernement puisse faire l'objet de critiques. Je comprends que l'on n'est pas ici pour toujours critiquer le gouvernement. On est ici pour travailler avec le gouvernement s'il veut écouter nos conseils, mais il ne fait que chanter ses propres louanges la plupart du temps. Parfois, des organisations invitées par le Comité reçoivent des millions ou des dizaines de millions de dollars chaque année. Je pense que leurs opinions sont peut-être un peu biaisées, puisque leur existence même dépend de...

Il y a ici aujourd'hui une organisation qui a reçu des millions de dollars chaque année depuis que le gouvernement libéral a pris le pouvoir en 2015. Je ne sais pas si leur témoignage sera un peu biaisé en faveur du gouvernement. Je ne peux m'empêcher de remarquer qu'ils vont chanter les louanges du gouvernement libéral, parce que, encore une fois, leur existence dépend de contrats de consultation de plusieurs millions de dollars...

• (1130)

Taleb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Vincent Ho: Mon temps est-il arrêté?

Taleb Noormohamed: Votre temps s'arrête chaque fois.

La présidente: Monsieur Noormohamed, vous avez la parole.

Taleb Noormohamed: Le député d'en face a dit ou laissé entendre des inexactitudes...

La présidente: Je pense que l'on entre dans un débat.

Taleb Noormohamed: Madame la présidente, si l'on parle du mandat du Comité, je tiens à souligner qu'il y avait une remarque sous-jacente. Il y a eu une déclaration très claire sur le travail du Comité. En fait, le mandat du Comité ne correspond absolument pas à ce que le député d'en face a dit.

Il faut faire preuve d'une grande clarté lorsque l'on aborde des questions liées à la nature et au mandat précis du Comité. Les affirmations devraient être claires, et ne pas prêter à confusion, de sorte que lorsque l'on pose des questions et mène des études, celles-ci relèvent bien du mandat du Comité.

La présidente: Ne nous lançons pas dans un débat. Merci.

Revenons à M. Ho.

Vincent Ho: Je suis désolé. Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Il vous reste 3 minutes et 28 secondes.

Vincent Ho: Le Comité est un organe démocratique. Les députés sont élus démocratiquement. Nous sommes un comité du Parlement, donc un organe démocratique. Il semble que les faits dérangent trop le député libéral.

J'ai été interrompu à plusieurs reprises au cours de mon tour de six minutes. Il y a eu un nombre sans précédent d'interruptions.

Je vais maintenant passer le reste de mon temps à présenter ma motion, une motion qui a fait l'objet d'un avis le 5 mai. J'aimerais également prendre la parole à son sujet.

Vous ne savez pas à quelle motion je fais référence. J'aimerais parler de la motion. Est-ce un rappel au Règlement?

J'aimerais distribuer des copies de la motion. Est-ce que cela vous convient?

La présidente: Oui, s'il vous plaît. Pouvez-vous présenter votre motion?

Vincent Ho: J'ai des copies de la motion à distribuer.

Je propose:

Que le Comité permanent de la science et de la recherche entreprenne une étude sur les pratiques d'approvisionnement du gouvernement du Canada dans le domaine spatial, y compris sur la manière dont les ministères et les organismes fédéraux font l'acquisition d'infrastructures, de technologies et de services liés au domaine spatial;

J'en ai des copies pour tous les membres, et aussi la greffière et les analystes. L'avis de motion a été donné le 5 mai.

Que l'étude porte sur l'efficacité, la transparence et la rentabilité de ces pratiques d'approvisionnement, y compris en ce qui a trait à l'utilisation des fonds publics, aux modèles de passation de marchés et aux cadres de gestion des risques;

Que l'étude porte également sur la mesure dans laquelle les investissements fédéraux dans le domaine spatial favorisent la conservation de la propriété intellectuelle, la commercialisation des innovations canadiennes et la croissance à long terme de l'économie spatiale canadienne;

Que le Comité se penche sur la question de savoir si les méthodes d'approvisionnement actuelles donnent suffisamment la priorité aux capacités nationales, au développement industriel et à la protection des technologies canadiennes;

Que le Comité invite la présidente de l'Agence spatiale canadienne, la conseillère scientifique en chef, la ministre de l'Industrie, le ministre de la Défense nationale, les fonctionnaires compétents, des représentants du domaine spatial canadien et tous les autres témoins qu'il jugera pertinents;

Que le Comité tienne au moins quatre réunions;

Que le Comité fasse rapport de ses conclusions à la Chambre.

Cela semble être une étude assez raisonnable, qui s'inscrit tout à fait dans le mandat du comité de la science et de la recherche.

Je pense que des copies ont maintenant été distribuées à tout le monde, à titre d'information. Je sais qu'un certain nombre de motions ont été proposées par un certain nombre de députés le 5 mai, alors vous savez maintenant de quelle motion je parle. Je crois qu'elle a été traduite en français également.

À la lumière du projet de loi du gouvernement sur l'espace — je crois qu'il s'agit du projet de loi C-28 —, on sait que l'approvisionnement est très important, et à la lumière de l'acquisition d'une carrière de gravier pour 200 millions de dollars et qui s'est révélée être un gouffre financier au sujet duquel, bien sûr, les membres libéraux du Comité avaient mis fin à tout débat lors de réunions précédentes...

J'aimerais maintenant passer au débat sur l'importance de l'approvisionnement.

Avant même d'aborder l'approvisionnement, je rappelle que cette question relève du pouvoir législatif. Nous vivons dans un pays démocratique où il y a une séparation des pouvoirs. Il y a le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif. Le projet de loi vise à mettre en place des mesures de protection et à restreindre les pouvoirs de l'organe exécutif, mais ce que nous voyons avec les libéraux, à maintes reprises, y compris dans le projet de loi C-28, c'est le contraire. Ils donnent plus de pouvoirs à l'organe exécutif. Ils éliminent les mesures de protection et les freins et contrepoids pour se donner plus de pouvoirs.

L'organe exécutif compte quelque 400 000 bureaucrates. On ne sait plus combien il y en a. La bureaucratie a tellement augmenté. Elle a augmenté de 50 % au cours des 10 années écoulées depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, ce qui constitue, soit dit en passant, une augmentation plus rapide que la croissance de la population au Canada. Le nombre par habitant a vraiment explosé.

Au lieu de garder ces 400 000 bureaucrates non élus... Beaucoup d'entre eux font du bon travail. Beaucoup d'entre eux sont de bonnes personnes. On n'essaie pas de se mettre à dos ce groupe, qui travaille fort et qui fait face aux problèmes d'abordabilité que le gouvernement libéral lui a infligés, ainsi qu'à la crise de l'immigration, de la criminalité et de la sécurité publique que le gouvernement libéral lui a fait subir au cours des 11 dernières années.

C'est pourquoi on parle d'approvisionnement. Le pouvoir exécutif doit acheter des choses et passer des marchés. Il n'y a rien de mal avec l'approvisionnement, mais il faut examiner les cas où il ne fonctionne pas.

Prenons l'exemple de la carrière de gravier en Nouvelle-Écosse, qui a coûté 200 millions de dollars. La firme qui a obtenu le contrat avait un lobbyiste enregistré qui est un ancien membre du personnel libéral. Le gouvernement n'a même pas acheté cette carrière. Il s'agit simplement d'un bail de 10 ans de 200 millions de dollars. Ce n'est même pas une rampe de lancement spatial entièrement développée. C'est une carrière de gravier, alors il faudra quand même dépenser de l'argent pour l'aménager.

Tout ce que l'on veut, c'est la production de documents pour voir les contrats. Il n'y a rien de partisan là-dedans. On comprend que les ministres libéraux... Il y en a une quarantaine. Je ne sais plus combien il y en a, parce que la taille du gouvernement a tellement augmenté. Je parle des membres libéraux du Comité qui ne sont pas des ministres de la Couronne. Il vous incombe de faire une étude, de demander ces documents.

• (1135)

Je comprends que, parfois, un bureaucrate peut prendre une mauvaise décision en matière d'approvisionnement, et ce n'est peut-être pas, d'emblée, la faute des députés libéraux. Vous devez répondre aux préoccupations de vos électeurs et défendre leurs intérêts. Il y a beaucoup de choses nobles et admirables, et vous n'avez pas les moyens de surveiller plus de 400 000 bureaucrates à chaque instant, mais devinez quoi? Au lieu de vouloir faire la lumière sur ces ratés en matière d'approvisionnement, vous décidez de les cacher sous le tapis. Vous les balayez sous le tapis. Au lieu de chercher à découvrir la vérité, vous empêchez qu'elle fasse l'objet d'une étude.

On pourrait peut-être découvrir la vérité. Pour ne pas avoir à pointer qui que ce soit du doigt, on pourrait dire: « Écoutez, il y avait peut-être une pomme pourrie dans l'armée de 400 000 bureaucrates », mais ce à quoi l'on a assisté, c'est la clôture du débat sur le fiasco du contrat de la rampe de lancement spatial, non pas une, mais deux fois. En premier, c'était pour éteindre les caméras. Il y a eu un vote. Tous les députés libéraux ont voté pour éteindre les caméras et empêcher la transcription...

Taleb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente. Il reste moins de 20 minutes pour cette série de questions. Des témoins attendent. Si cette discussion doit se poursuivre, on pourrait peut-être faire preuve de courtoisie, demander aux témoins de partir et les inviter à une autre réunion. C'est un manque de respect envers eux.

Il est clair que M. Ho a un certain nombre de choses qu'il juge importantes et dont il aimerait nous faire part.

La présidente: Merci, monsieur Noormohamed.

Nous allons poursuivre parce que ce groupe de témoins est prévu jusqu'à midi.

Ne nous lançons pas dans un débat. Une personne à la fois.

Monsieur Ho, vous avez la parole.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Il faut tenir compte du temps des témoins. On ne serait pas ici si l'on pouvait mener une étude.

On discute aujourd'hui de cette motion concernant l'approvisionnement dans le domaine spatial, qui revêt une importance particulière compte tenu du fiasco survenu il y a quelques semaines en Nouvelle-Écosse, dont on a eu connaissance, ainsi que du projet de loi C-28. C'est un projet de loi. Je ne souhaite pas m'étendre davantage sur ce sujet. Je sais qu'il est à l'étude au comité des transports. On pourrait soutenir qu'il devrait également être examiné ici, au comité des sciences. Si l'on ne parle pas de l'espace au comité des sciences, de quoi va-t-on bien pouvoir parler?

• (1140)

Taleb Noormohamed: De la science...

Vincent Ho: Oui, de la science, et vous voulez dire des points de discussion des libéraux. Il semble que l'on ne fait que tourner en rond encore et encore.

On dirait bien que ce n'est pas du tout un nouveau gouvernement. Les libéraux se plaisent à dire qu'il s'agit d'un nouveau gouvernement libéral. C'est plutôt un exercice de refonte de leur image. On a vu la même chose avec Prescription, qui est bloqué au comité de la santé. On l'a vu ici avec le gouffre financier de la rampe de lancement de 200 millions de dollars. C'est le même genre de scandale libéral, de corruption libérale et de camouflage libéral que l'on a vu sous le gouvernement libéral précédent, sous le premier ministre libéral précédent. Il semble que rien n'ait changé.

On parle de fusées, de satellites, de capacité de lancement, de l'accès souverain à l'espace et du rôle du Canada aux frontières de la science et de la technologie. Ce sont tous de nobles objectifs, qui relèvent bien du mandat du comité de la science et de la recherche, mais quand on regarde derrière les communiqués de presse libéraux bien léchés, qui sont assez...

Je sais que les députés d'en face vont dire: « Vous ne pouvez pas dire que c'est partisan. Comment pouvez-vous dire cela des communiqués de presse du cabinet du ministre? » D'accord, jetons un coup d'œil au budget de 2025, le budget libéral coûteux, payé par carte de crédit, qui dilapide des milliards et fait doubler le déficit. Vous pensiez que Justin Trudeau, le premier ministre libéral précédent, avait un problème de dépenses inflationnistes. Eh bien, le nouveau premier ministre, qui se targue d'être un économiste, a réussi à doubler le déficit. On ne pouvait même pas imaginer que cela serait possible au Canada, et pourtant, ils l'ont fait.

Regardons la couverture des deux brochures de propagande libérale. La première s'intitule « Un Canada fort pour tous: Mise à jour économique du printemps 2026 ». Quel est le slogan du Parti libéral? C'est « Un Canada fort ». Au congrès du Parti libéral, qui est une activité partisane — bien sûr, chaque parti a son propre congrès —, le slogan est littéralement « Un Canada fort », alors on brouille maintenant la distinction entre le parti et le gouvernement.

Bien sûr, les libéraux adorent brouiller les choses. Ils brouillent la frontière entre la partisanerie et le gouvernement, deux choses qui devraient être tenues séparées. Ils brouillent la frontière entre les intérêts privés et les intérêts publics au point où les ONG, des organisations du secteur public, comme ils les appellent, ne sont en fait que financées par l'argent public. On pense qu'elles sont privées — certaines d'entre elles le sont —, mais elles dépendent entièrement de la charité du gouvernement libéral, et elles emploient d'anciens membres du personnel libéral et d'anciens députés libéraux, ce qui brouille les frontières. Les libéraux brouillent également la frontière entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Ils brouillent également la frontière entre le pouvoir judiciaire et le gouvernement. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais par exemple, 20 % des personnes nommées à la magistrature fédérale sont des donateurs du Parti libéral. Étant donné que moins de 1 % de tous les Canadiens font des dons à un parti politique, ce qui est assez élevé, environ 1 % des donateurs, selon l'étude, sont des conservateurs nommés à la magistrature.

Les donateurs conservateurs qui sont nommés à la magistrature semblent correspondre au public... Moins de 1 % des Canadiens font des dons à un parti politique. Moins de 1 % d'entre eux sont des donateurs conservateurs, et 20 % des nominations à la magistrature sont des donateurs du Parti libéral, ainsi ils contribuent directement aux fonds de réélection des députés libéraux et du Parti libéral, puis ils sont nommés juges.

Je ne dis pas qu'ils obtiennent ce poste en retour, mais on peut arriver à cette conclusion si l'on établit les liens. Ils ne respectent pas la séparation du pouvoir judiciaire, qui est censée demander des comptes au gouvernement. Ils nomment des juges activistes. J'ai beaucoup de respect pour les juges, car je suis avocat de formation, mais pas lorsqu'ils sont issus de milieux militants et que leurs nominations sont dictées par des considérations politiques.

• (1145)

Taleb Noormohamed: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: Attendez un instant. M. Noormohamed invoque le Règlement.

Taleb Noormohamed: En vertu du protocole Simms du rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre de la 42^e législature, j'aimerais utiliser ma prérogative pour intervenir et poser des questions pendant que le député a la parole. Cela n'oblige pas M. Ho à céder la parole, mais cela me donne le droit de parler et, en fait, de répondre à certains des points qu'il a soulevés.

La présidente: Donnez-moi une seconde. Je dois...

Vincent Ho: C'est mon temps de parole. C'est mon temps de parole.

Taleb Noormohamed: On peut vérifier.

La présidente: Monsieur Noormohamed, permettez-moi de vérifier. Donnez-moi une seconde.

La greffière est en train de vérifier. Si l'on peut attendre, j'ai besoin d'éclaircissements. La greffière est en train de vérifier le rappel au Règlement de M. Noormohamed. Je vais suspendre la séance pour que l'on puisse examiner la question.

La séance est suspendue.

• (1145)

(Pause)

• (1210)

La présidente: Nous reprenons nos travaux.

Je vous remercie de votre patience, en particulier les témoins. Je m'excuse pour tout cela et pour ce qui se passe.

En ce qui concerne le point soulevé par M. Noormohamed, j'aimerais lire exactement ce que dit le protocole Simms:

A. Le protocole Simms — Interventions lorsqu'un collègue a la parole

À sa 55^e réunion, le 21 mars 2017, le Comité a mis au point une convention selon laquelle tout membre peut soulever une question ou faire une remarque touchant directement au sujet débattu sans que le député qui a la parole doive céder officiellement la parole ou perdre son rang sur la liste des intervenants. Une fois que l'intervention est dite, le député qui avait la parole continue à parler, et la liste des intervenants ne change pas. C'est au député qui a la parole et au Président de décider s'ils permettent l'intervention. En tout temps, le député qui avait la parole peut recommencer à parler. Le Comité a appelé cette convention le protocole de Simms, du nom de M. Scott Simms, député de Coast of Bays—Central—Notre Dame, qui a été le premier à l'utiliser à la réunion du 21 mars 2017.

Compte tenu de cela, je vais demander à M. Ho s'il permettrait à M. Noormohamed de poser des questions.

• (1215)

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Je refuse respectueusement sa demande. Il pourra s'exprimer après avoir levé la main et obtenu la parole. Chaque député a le droit de parler lorsqu'il a la parole. J'aimerais poursuivre ce que je disais.

La présidente: D'accord. M. Noormohamed n'est pas ici en ce moment, alors vous avez la parole. Allez-y, s'il vous plaît.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Je vais revenir à l'approvisionnement.

Une partie de l'approvisionnement que l'on voit avec le gouvernement libéral consiste en la publication de communiqués de presse libéraux. C'est un exercice de refonte de leur image. C'est là où j'en étais. Si l'on y regarde de plus près, on voit quelque chose de familier. Ce sont des dépenses libérales. Il y a presque toujours — je ne dirai pas « toujours » — un proche du Parti libéral qui est impliqué. Les libéraux trouvent d'autres excuses pour expliquer l'existence du problème. Ils ne peuvent pas se regarder dans le miroir. Ils méprisent les contribuables et les Canadiens ordinaires qui ont du mal à joindre les deux bouts, ceux qui donnent en impôts au gouvernement fédéral un pourcentage important de leur argent durement gagné.

Je vais revenir à l'exemple dont je parlais. Le gouvernement libéral a annoncé une entente de 200 millions de dollars sur 10 ans pour louer une rampe de lancement au port spatial de la Nouvelle-Écosse, près de Canso. L'endroit est géré par Maritime Launch Services, qui a un ancien membre du personnel libéral comme lobbyiste. Le gouvernement dit que l'installation servira au ministère de la Défense nationale — c'est pourquoi nous voulons que le ministre de la Défense nationale vienne —, ainsi que les Forces armées canadiennes et d'autres besoins fédéraux plus généraux. Elle appuiera la stratégie industrielle de défense, et c'est pourquoi nous voulons que la ministre de l'Industrie vienne témoigner. Ils disent qu'il s'agit d'une capacité de lancement souveraine pour répondre aux besoins futurs du Canada dans l'espace.

Bien sûr, la souveraineté est importante. Je tiens à être très clair: en tant que conservateurs, nous soutenons la souveraineté. Nous voulons également nous assurer de jouer un rôle important pour l'avenir du Canada dans l'espace. Nous soutenons la souveraineté au point où nous avons présenté une loi sur la souveraineté du Canada dans le cadre d'une motion il y a quelques mois. Elle a été rejetée par tous les députés libéraux. Nous soutenons la science canadienne, mais, encore une fois, nos motions ont été rejetées à maintes reprises au Comité par l'ensemble des députés libéraux. Nous soutenons la recherche canadienne, mais, bien sûr, les libéraux injectent leur idéologie, comme les exigences en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

La situation s'est tellement détériorée qu'il ne s'agit plus seulement d'exigences en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, mais aussi de quotas. Si l'on n'est pas d'une race ou d'un sexe en particulier, on ne peut pas poser sa candidature. Exclure explicitement certaines personnes dans le formulaire de candidature constitue une pratique de recrutement discriminatoire. Les libéraux disent vouloir promouvoir l'excellence en recherche. Comment peut-on atteindre l'excellence en recherche si l'on exclut une partie importante de la population? Comment allons-nous rivaliser avec les autres acteurs mondiaux dans la course spatiale?

Bien sûr, nous soutenons l'industrie véritablement canadienne. Selon la définition des libéraux, établie par le gouvernement, on peut dire « Achetez canadien » et apposer l'étiquette « Achetez canadien » sur quelque chose même si le fournisseur du gouvernement, qui empoche l'argent des contribuables, appartient à des intérêts étrangers. En quoi cela revient-il à acheter des produits canadiens? Est-ce simplement parce que l'entreprise est présente au Canada?

Soit dit en passant, on a vu dans les accords de contribution que « travailleurs nationaux » ne signifie pas embaucher des citoyens canadiens. Disons qu'une entreprise étrangère a une succursale au Canada. On l'a vu avec de nombreux contrats de fabrication et accords de contribution que le gouvernement a conclus. Non seulement l'entreprise appartient-elle à des intérêts étrangers, mais elle n'a même pas besoin d'embaucher des Canadiens. Elle n'a qu'à embaucher des travailleurs au Canada, donc elle peut embaucher des non-citoyens — des résidents temporaires ou des travailleurs étrangers temporaires. Les libéraux appellent cela « Achetez canadien ». L'entreprise n'est pas détenue par des Canadiens, et les salaires ne sont pas versés à des Canadiens. C'est quelque chose...

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: M. Deschênes-Thériault invoque le Règlement.

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la présidente, je ne vois pas la pertinence des propos de mon collègue, d'autant plus que nous sommes en faveur de la motion. Nous sommes tous d'accord. Il ne fait qu'épuiser le temps. Nous avons des témoins qui attendent.

• (1220)

La présidente: Je vais demander au député de s'en tenir au sujet de la motion.

Vincent Ho: Madame la présidente, c'est très pertinent. Ce que je disais tout à l'heure concernait l'achat de produits canadiens, et cela concerne l'approvisionnement. C'est...

Guillaume Deschênes-Thériault: [*Inaudible*]

La présidente: Une personne à la fois. M. Ho a la parole.

Vincent Ho: Nous parlons d'approvisionnement dans le domaine spatial, d'approvisionnement pour le secteur de l'économie spatiale. Je parle d'une règle d'achat canadien que le gouvernement est censé mettre en œuvre. En quoi cela n'est-il pas lié? C'est très lié. Bien sûr, la souveraineté signifie que nous ne dépendons pas de pays étrangers pour nos capacités spatiales. C'est un objectif louable.

Le premier ministre libéral a prononcé un beau discours, très vague, à Davos, en critiquant ce qu'il appelle les « puissances hégémoniques » sans vraiment mentionner de quels pays il s'agit, et en restant vague afin de pouvoir jouer sur les deux tableaux. Je vais laisser le premier ministre libéral en parler, ou peut-être que les députés libéraux savent de quels pays il s'agit.

Le domaine spatial est important. C'est important pour diverses raisons: pour notre défense, notre Arctique, nos communications. C'est important pour les interventions en cas de catastrophe, l'agriculture, la navigation, les prévisions météorologiques, les télécommunications, la sécurité nationale et, bien sûr, pour l'avenir de notre économie. Et quand on parle de l'économie, on parle d'une économie qui profite à tous les Canadiens, et non pas de quelques projets triés sur le volet qui profitent aux proches des libéraux.

Le Canada a une fière histoire dans le domaine spatial. Nous avons construit le bras canadien. Nous avons contribué à définir la robotique en orbite. Les astronautes canadiens ont inspiré des générations de jeunes et leur ont fait lever les yeux vers le ciel et imaginer quelque chose de plus grand qu'eux. Les scientifiques, les ingénieurs, les machinistes, les programmeurs et les entrepreneurs canadiens ont apporté une contribution réelle à l'exploration de l'espace par l'humanité. Des pièces conçues et fabriquées par des Canadiens se trouvent dans la Station spatiale internationale, qui est toujours en orbite autour de la Terre.

On ne doit pas être anti-espace et fermer des installations comme cette rampe spatiale de 200 millions de dollars, une rampe qui n'en est pas vraiment une. On pensait obtenir une rampe de lancement, mais les contribuables ont obtenu en fait une gravière, que certains qualifient de gouffre financier.

Cette motion n'est pas anti-science, même si les libéraux nous ont accusés de l'être, et elle n'est pas anti-recherche. Elle est pro-recherche. On veut s'assurer que l'argent consacré à la recherche ne sera pas gaspillé.

La motion n'est pas non plus anti-innovation. Elle est pro-innovation. Elle est également pro-reddition de comptes. La « reddition de comptes », bien sûr, est un terme qui n'existe pas dans le vocabulaire des libéraux. En fait, leurs partisans doivent supprimer ce mot de leur vocabulaire avant d'acheter leur carte de membre du parti. Elle est pro-contribuables, en faisant en sorte que l'argent des contribuables — les Canadiens ordinaires qui travaillent jour après jour pour maintenir notre pays à flot — soit dépensé à bon escient.

On veut aussi s'assurer d'obtenir des résultats pour les Canadiens, car ils n'ont rien obtenu jusqu'à maintenant à part la profusion de beaux discours des libéraux. C'est assez flagrant. Le premier ministre libéral actuel nous berce de beaux discours, encore plus que le dernier premier ministre libéral, mais les résultats se font encore attendre. Je parle des pipelines, par exemple. On parle beaucoup d'énergie et d'infrastructures, mais il n'y a pas beaucoup de résultats.

Il semble même se contredire. En matière de commerce, au début, il levait les coudes. Ensuite, il baissait les coudes et s'en foutait. Ensuite, il parlait d'une rupture dans nos relations avec les États-Unis, puis de faiblesse, puis il disait « Nous sommes plus forts ensemble ». C'était beaucoup de belles paroles de la part du négociateur en chef autoproclamé, mais pas beaucoup de résultats. Il n'y a toujours pas d'accord commercial. Les droits de douane ont doublé et triplé, et nos secteurs manufacturiers et nos travailleurs sont frappés de plein fouet. Personne sur les banquettes libérales ne semble s'en soucier, car ils reçoivent leurs chèques de paie de toute façon.

C'est la différence entre le secteur privé et le secteur public. Dans le secteur privé, si votre entreprise va mal parce qu'il n'y a pas de marché pour votre idée ou votre produit, c'est un échec. Vous faites faillite ou vous devez fermer vos portes. Cependant, selon l'idéologie libérale, les libéraux continuent d'imprimer de l'argent aux frais des contribuables. Ils continuent d'emprunter aux frais des contribuables. Ils continuent d'imprimer de l'argent...

• (1225)

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, monsieur Ho. Un instant, car l'une de nos témoins doit partir.

Merci, madame Shorey, d'avoir comparu devant le Comité. Je sais que vous devez partir, car vous avez d'autres engagements. Je suis désolée. Vous êtes libre de partir.

Monsieur Ho, vous avez la parole.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Pour revenir à ce que je disais, notre motion est pro-espace et pro-exploration spatiale. Si le Canada veut être sérieux dans le secteur spatial, il a besoin d'un gouvernement sérieux, mais ce n'est pas le cas. J'ai donné quelques exemples qui montrent que le gouvernement n'est pas sérieux. On ne peut pas bâtir ce secteur sur des communiqués de presse comme le font les libéraux, sur un château de cartes, sur des ententes entre initiés et un chèque en blanc de 200 millions de dollars à une entreprise liée aux libéraux pour ce qu'on décrit actuellement comme une rampe de béton, un terrain en gravier.

C'est une promesse que « peut-être, un jour ». Pour reprendre les mots du premier ministre, c'est possible, mais pas probable, puis c'est probable, mais pas vraiment possible. Il manie habilement les mots pour tenir un discours typiquement libéral et essayer tant bien que mal de faire croire à ses illusions. Les Canadiens ne sont pas dupes des illusions que le premier ministre libéral essaie de créer. Encore une fois, c'est dans la perspective qu'un jour, peut-être, le Canada pourra lancer des fusées depuis son propre territoire.

On parle ici d'argent bien réel. On ne parle pas d'argent de Monopoly. Je sais que les libéraux s'efforcent de dévaluer notre monnaie à tel point que, pour certains observateurs, elle ressemble parfois à de l'argent de Monopoly, parce qu'elle ne vaut pas grand-chose. Il n'y a pas d'investissements au Canada et il n'y a pas d'exportations. Ils sont en train de tuer notre industrie. Ce qui fait augmenter la valeur de notre monnaie, ce qui peut contribuer à faire baisser le coût de la vie, c'est quand d'autres pays achètent nos exportations et échangent leur monnaie pour acheter des dollars canadiens et se procurer nos produits, ou encore quand ils investissent au Canada. Encore une fois, ils doivent acheter des dollars canadiens — ce qui ferait augmenter la valeur de notre monnaie — afin d'investir au Canada et de créer des emplois.

Bien sûr, les libéraux tiennent beaucoup à adopter des politiques qui nuisent à l'emploi et à la croissance, qui font fuir les investissements et les entreprises et qui freinent les exportations. C'est un cercle vicieux, comme en témoigne la faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine depuis très longtemps. En effet, il ne s'agit pas simplement d'une fluctuation d'une année à l'autre, car cela fait maintenant 11 ans que notre dollar canadien est aussi faible.

Pour revenir à ce que je disais, ces 200 millions de dollars ne sont pas de l'argent de Monopoly. C'est l'argent des contribuables. C'est de l'argent collecté aux dépens des familles qui ont déjà du mal à payer l'épicerie, le loyer, l'hypothèque, l'essence et le chauffage, qui sont tous des produits de première nécessité. Pour les familles avec de jeunes enfants, c'est de l'argent pour du lait maternisé, des couches et d'autres produits essentiels.

Qu'est-ce que les contribuables obtiennent en retour? Qu'obtiennent-ils réellement? C'est la question fondamentale au sujet de...

Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.): J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Mme Nathan invoque le Règlement.

Juanita Nathan: Madame la présidente, je veux savoir où veut en venir le député conservateur de Richmond Hill-Sud. Nous avons dépensé beaucoup d'argent des contribuables pour faire venir de nombreux témoins de partout au Canada, mais nous ne leur avons pas posé une seule question au sujet de l'étude que nous menons actuellement. Est-ce qu'il parle d'une étude sur laquelle nous sommes d'accord et qui est à venir...

La présidente: Cela relève du débat. Merci.

Monsieur Ho, allez-y.

Vincent Ho: Tout d'abord, je ne crois pas qu'il s'agisse d'un rapel au Règlement, mais elle l'a déjà dit.

C'est très pertinent pour la discussion, parce que nous parlons d'approvisionnement payé par l'argent des contribuables — d'argent puisé dans les poches des Canadiens. Nous voulons parler de l'aspect humain de cet enjeu. Il ne s'agit pas d'une feuille de calcul abstraite. Cela touche de vraies personnes, de vraies familles.

J'ai encore beaucoup de choses à dire, mais je comprends que notre temps et nos ressources sont limités, alors je vais céder la parole pour permettre à d'autres membres du Comité de parler de la motion. Ils auront tous l'occasion de parler de l'importance de l'approvisionnement dans le domaine spatial, ou en général, de l'importance d'avoir un vrai processus et non pas un processus dans lequel l'argent des contribuables est détourné au profit des proches du Parti libéral.

• (1230)

La présidente: Merci, monsieur Ho.

J'ai quatre personnes sur la liste des intervenants.

Monsieur Deschênes-Thériault, vous avez la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Je vais être bref, madame la présidente.

Je déplore le comportement de mon collègue, aujourd'hui. C'est un manque de respect envers notre travail et envers les témoins, qui sont venus de loin aux frais des contribuables. Nous avons une étude importante sur les besoins du Canada en matière de recherche à double usage et de défense. La motion de mon collègue aurait pu être réglée en quelques minutes. Nous sommes en faveur de la motion.

Je n'ai rien d'autre à ajouter là-dessus. Nous avons déjà assez perdu de temps aujourd'hui.

[Traduction]

La présidente: Merci.

C'est maintenant au tour de M. Eyolfson.

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Merci, madame la présidente.

J'aimerais faire écho aux commentaires précédents. Nous avons déjà indiqué que nous appuyons cette motion. Nous avons déjà fait perdre un temps précieux à nos témoins. Je pense qu'il est embarrassant que le temps du Comité ait été utilisé à mauvais escient. Le député de Richmond Hill a passé énormément de temps à parler comme si nous allions nous opposer à cette motion alors que nous avons dit que nous allions l'appuyer.

C'est une énorme perte de temps pour nos témoins.

Je présente mes excuses aux témoins.

La présidente: Merci, monsieur Eyolfson.

La parole est maintenant à M. Baldinelli, puis à M. Noormohamed.

Tony Baldinelli: Madame la présidente, pour être bref, j'aimerais que nous passions au vote le plus rapidement possible.

La présidente: Monsieur Noormohamed, allez-y.

Taleb Noormohamed: Je suis d'accord avec mon collègue d'en face. Nous avons l'intention d'appuyer cette motion — nous n'avons pas besoin de la vidéo sur YouTube — et nous serions heureux de passer au vote.

La présidente: Monsieur Rana, allez-y.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): J'aimerais que nous passions au vote. Nous avons déjà perdu beaucoup de temps. Notre collègue nous a fait perdre beaucoup de temps.

Nous nous excusons auprès de nos témoins. Nous leur avons fait perdre leur temps, et nous avons perdu le temps de notre nation.

S'il vous plaît, passons au vote.

La présidente: Merci.

Monsieur Ho, allez-y.

Vincent Ho: C'est très bien. J'aimerais que nous passions au vote. J'aimerais bien que les libéraux s'excusent aussi chaque fois qu'ils parlent pendant deux ou trois heures sur un sujet. Je pense que c'est très important pour les contribuables canadiens. Je ne pense pas que ce soit une perte de temps. Les libéraux devraient s'excuser auprès des contribuables, mais je suis heureux de céder la parole maintenant et de passer au vote.

La présidente: Sur ce, la liste des intervenants est épuisée, et je vais demander au greffier de procéder au vote sur la motion de M. Ho.

(La motion est adoptée par 11 voix contre 0.)

La présidente: Nous avons commencé la série de questions de six minutes par M. Ho avec le dernier groupe de témoins. Nous n'avons pas pu terminer cette série. Comme nous avons trois témoins pour le deuxième groupe, en raison de l'heure, je propose que nous entendions les déclarations préliminaires des trois témoins, puis que nous passions à la première série. Il reste les libéraux et les bloquistes dans la série de six minutes. Nous verrons ensuite combien de temps il nous reste.

Une des témoins du premier groupe a dû partir. Tous les autres participeront à ces séries de questions.

Je souhaite la bienvenue à nos trois nouveaux témoins.

Nous accueillons M. Ian Church, professeur agrégé, Département de géodésie et de génie géomatique, Université du Nouveau-Brunswick. Il est ici en personne.

Nous accueillons M. Robert Huebert, professeur au Centre for Military, Security and Strategic Studies de l'Université de Calgary. Il se joint à nous par vidéoconférence.

Nous accueillons également M. Ken Doyle, directeur exécutif, qui représente Tech-Accès Canada. Il est ici en personne.

Nous allons commencer par M. Church.

Allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Merci.

• (1235)

Ian Church (professeur agrégé, Département de géodésie et de génie géomatique, Université du Nouveau-Brunswick, à titre personnel): Bonjour, madame la présidente.

Je suis ici aujourd'hui pour offrir le point de vue d'un chercheur qui a travaillé dans le domaine des technologies à double usage et du développement d'applications. En tant que professeur agrégé en géodésie et en génie géomatique à l'Université du Nouveau-Brunswick, où je dirige l'Ocean Mapping Group, je me concentre sur la mesure des profondeurs et des caractéristiques de nos océans à l'aide de systèmes sonars, et sur les simulations en physique océanique appliquée dans les ports et havres, les deux à double usage.

Mes recherches consistent notamment à collaborer avec d'autres chercheurs, des partenaires de l'industrie et des organismes gouvernementaux de partout au Canada, et portent précisément sur l'Arctique et, dernièrement, sur l'Antarctique. Ces travaux ont permis d'améliorer la sécurité de la navigation et d'approfondir nos connaissances sur le milieu océanique, en formant une base pour les sciences océaniques, les opérations maritimes et la souveraineté.

Aujourd'hui, ma déclaration portera sur trois priorités réalisables. Premièrement, améliorer la collaboration entre les intervenants dans le secteur des technologies à double usage océaniques. Deuxièmement, obtenir un financement ciblé pour combler les lacunes dans les niveaux de maturité technologique. Troisièmement, intégrer une solide formation à chaque étape du processus de recherche jusqu'aux opérations.

Il est nécessaire d'améliorer les liens entre l'industrie, le milieu universitaire, les ministères fédéraux des sciences et le ministère de la Défense nationale, notamment en mettant sur pied des consortiums spécialisés qui vont servir de tête de pont entre ces organismes pour les arrimer à des priorités militaires précises, en veillant à ce que l'expertise spécialisée trouvée au sein de ces groupes soit pleinement intégrée à notre stratégie de défense nationale.

On peut combler les lacunes grâce à des programmes de financement accessibles qui accordent la priorité aux technologies à double usage. Idéalement, ces programmes devraient être intégrés aux initiatives fondamentales du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie — le CRSNG — et des organismes de financement provinciaux. Un objectif à court terme pourrait être de créer une initiative dédiée aux technologies à double usage au sein du programme Alliance du CRSNG.

D'après mon expérience, il arrive souvent que Recherche et développement pour la défense Canada, ou RDDC, ne participe pas à ces projets, ce qui rend la collaboration difficile pour de nombreux chercheurs. RDDC apporte des contributions scientifiques essentielles, mais son vaste mandat n'ayant pas nécessairement de spécificité sectorielle, cela entraîne un décalage entre la recherche et les systèmes opérationnels.

Dans le secteur maritime, afin de renforcer les liens entre le ministère de la Défense nationale, RDDC, le milieu universitaire et l'industrie, le Canada pourrait s'inspirer de l'Office of Naval Research, du Naval Research Laboratory et du Naval Oceanographic Office des États-Unis comme modèle structurel pour le finance-

ment, le développement et l'opérationnalisation de la recherche, des données et des technologies marines à double usage.

Toutefois, plutôt que de reproduire ce modèle, le Canada devrait chercher à l'améliorer en veillant à ce que les innovations soient prêtes à l'emploi pour des applications militaires et qu'elles contribuent à la croissance économique du pays. Il est important de noter que l'intégration des priorités des Premières Nations et des Inuits dans la recherche peut transformer des projets liés à la défense, comme la cartographie du plancher océanique de l'Arctique, en efforts de collaboration qui renforcent à la fois la souveraineté et le bien-être des communautés, ce qui surpassera l'approche américaine.

Il est essentiel de disposer d'infrastructures et d'installations permettant de mener à la fois des recherches conjointes classifiées et non classifiées. Si les pôles sécurisés d'innovation en matière de défense ont démontré la pertinence de cette approche, il importe de veiller à ce que ces installations demeurent accessibles à tous les chercheurs et bénéficient du soutien de programmes supplémentaires couvrant un large éventail de technologies et de besoins actuels et émergents.

Par exemple, les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique de la Marine royale canadienne pourraient être considérés comme des centres opérationnels sécurisés et être équipés pour recueillir des données opérationnelles maritimes essentielles en y installant un système sonar multifaisceaux protégé contre le givrage, par exemple, comme celui mis en place sur les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Ils pourraient alors servir à soutenir des projets innovants de recherche marine à double usage et améliorer la connaissance de la situation.

Il est essentiel de tenir compte de l'ensemble du processus, de la recherche aux opérations, en incluant une formation complète comme élément clé. Soutenir des projets à double usage nécessite la mise en place de programmes de recherche durables plutôt que des projets isolés. Dans le cadre de ces programmes, on peut alors recruter et former des étudiants qui resteront dans le domaine et qui évolueront vers des postes de direction au sein d'organismes collaboratifs.

Lors du recrutement de personnel hautement qualifié, il est important de proposer des parcours professionnels clairs pour attirer des candidats qualifiés pour des postes de diplômés, y compris ceux pouvant obtenir une habilitation de sécurité canadienne. D'après mon expérience, un financement adéquat de ces postes est un facteur essentiel pour réussir à recruter des candidats canadiens. Il est également possible d'adapter les programmes d'enseignement aux applications à double usage, comme le démontrent les programmes d'études de longue date du département de géodésie et de génie géomatique de l'Université du Nouveau-Brunswick offerts aux membres du Service de cartographie du ministère de la Défense nationale.

La recherche à double usage devrait constituer un avantage concurrentiel pour le Canada. En modernisant les mécanismes de financement, les infrastructures, la collaboration interorganismes et la formation, le Canada peut élaborer une stratégie qui transforme la recherche en capacité opérationnelle et en croissance économique.

Merci.

• (1240)

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Huebert.

Allez-y. Vous disposez de cinq minutes pour prononcer vos observations liminaires.

Robert Huebert (professeur, Centre for Military, Security and Strategic Studies, University of Calgary, à titre personnel): Merci beaucoup, madame la présidente et chers membres du Comité.

En tant que politologue, je tiens également à vous remercier de m'avoir donné l'occasion d'observer en personne les procédures parlementaires.

La présidente: Vous voyez le Parlement à l'œuvre.

Robert Huebert: Oui.

La compréhension des économies de la défense, du double usage et de toutes les questions qui retiennent actuellement notre attention pose un problème fondamental au Canada. Le Canada n'a tout simplement pas la capacité nécessaire — et j'expliquerai pourquoi dans un instant — pour analyser l'économie de la défense de manière critique et la comprendre.

La communauté des chercheurs capables de réaliser des observations dans ce domaine est très restreinte. Je peux les citer tous les cinq. Il y a Craig Stone, qui a pris sa retraite; Dave Perry, qui dirige un groupe de réflexion; Phil Lagassé, qui est à l'Université Carleton; Richard Shimooka, que vous avez entendu et qui est également membre d'un groupe de réflexion; et Elinor Sloan. La liste s'arrête là. Nous ne disposons ni d'une communauté solide ni de la capacité nécessaire pour mener un examen et fournir une analyse impartiale de ce que nous essayons de faire dans ce contexte précis.

Trois raisons expliquent cette situation. La première, bien sûr, est que nos principaux organismes de financement n'ont pas choisi de faire de la politique et de l'économie de la défense une priorité. Si l'on examine ce que proposent le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et les chaires de recherche du Canada, on ne trouve pratiquement aucun exemple d'acceptation ou d'étude menée dans ce domaine.

En fait, quand on examine les chaires de recherche du Canada — d'après l'examen rapide que j'ai effectué —, on ne trouve que deux chaires qui portent réellement sur la défense. Ce sont, bien sûr, des personnes formidables. Il s'agit de Stéphanie von Hlatky, de l'Université Queen's, et de Whitney Lackenbauer, de l'Université Trent. Vous ne trouverez personne d'autre parmi les titulaires des chaires de recherche du Canada. Les fondements individuels et intellectuels dont nous avons besoin n'ont donc pas bénéficié du soutien nécessaire.

Quand on examine le programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité du ministère de la Défense nationale, on constate qu'il s'agit d'un programme solide. Je dois préciser que je suis codirecteur de l'un des réseaux. Leur durée n'est toutefois que de trois ans. On passe la première année à les mettre en place, la deuxième à mener les recherches, et la troisième à réfléchir déjà à leur renouvellement. Il est donc difficile d'assurer leur pérennité.

Le troisième problème concerne les universités elles-mêmes. Elles n'ont pas fait des études sur la défense une priorité. Le recrutement reflète donc ces choix.

Je forme sans cesse des étudiants qui, selon moi, pourraient apporter une contribution très utile à la compréhension des économies de la défense, mais ils ne trouvent malheureusement pas de poste dans le milieu universitaire. Par exemple, Tim Choi — une personne très brillante — qui travaille aujourd'hui pour le Conseil du Trésor sur la stratégie de construction navale, n'a pas pu trouver de poste dans une université. Un autre nom que vous verrez sans cesse dans la presse est celui de Heather Exner-Pirot, l'une des principales expertes canadiennes des minéraux critiques et de la politique minière. Encore une fois, il ne serait pas très difficile de recruter ces personnes très brillantes.

J'en arrive ainsi à mon deuxième point majeur, à savoir l'incidence de la recherche. Lorsque nous examinons les tentatives visant à comprendre les politiques canadiennes — qu'il s'agisse de réussites ou d'échecs — relatives aux économies de la défense et que nous parlons de double usage, nous constatons que nous n'avons tiré absolument aucun enseignement.

Prenons l'exemple de projets d'approvisionnement en matière de défense qui ont été une réussite, comme celui des C-17. Où sont les études publiques qui expliquent comment nous avons obtenu cette réussite, comment nous avons réussi à faire avancer ce projet et comment nous avons pu respecter le budget? On peut également considérer que la modernisation des frégates a constitué une réussite. Où sont les études à ce sujet qui nous permettraient de comprendre comment nous avons réussi à respecter les délais et à assurer un excellent suivi?

Il en va de même des aspects négatifs. Prenons l'exemple de la politique de défense canadienne « Protection, sécurité, engagement », qui a été lancée en 2017. Celle-ci a suscité un vif intérêt, car elle était présentée comme une politique dont le coût avait été entièrement chiffré. Où sont les études qui démontrent son efficacité ou, en cas d'échec, qui en cernent les causes?

Je terminerai avec deux derniers points. Nous sommes également confrontés à des difficultés liées à l'accès à l'information. Il est très difficile de vous poser des questions aujourd'hui pour vraiment comprendre quand des erreurs sont commises et quand on obtient des réussites. Il est très difficile de s'appuyer sur des documents. Je mène actuellement des recherches sur notre stratégie maritime globale. Cela fait quatre mois que j'essaie d'obtenir le rapport sur la stratégie canadienne de construction navale... non pas le rapport du gouvernement, ni ce que le gouvernement prétend qu'il contient, mais le rapport lui-même.

• (1245)

Ce n'est peut-être que le signe que je ne suis pas très doué pour la recherche dans ce domaine, et c'est peut-être pourquoi je ne trouve rien. J'ai présenté une demande d'accès à l'information. J'ai fait appel à mes relations au sein du programme Mobilisation des idées nouvelles en matière de défense et de sécurité. Je n'arrive pas à mettre la main sur ce document, ce qui signifie soit qu'il n'existe pas — et j'espère que ce n'est pas le cas —, soit qu'il a été si bien caché...

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre, monsieur Huebert. Votre temps de parole est écoulé. Pourriez-vous conclure?

Robert Huebert: En conclusion, la question que je pose au Comité est la suivante: Comment pouvons-nous réellement affirmer que nous allons mettre en place une stratégie sur le double usage alors que nous ne savons pas où nous avons réussi et où nous avons échoué, et que la communauté n'est pas en mesure d'accéder à ces renseignements, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays du G7?

Merci...

La présidente: Excusez-moi de vous interrompre. Votre temps de parole est écoulé. Vous pourrez peut-être approfondir ce sujet lorsque nous passerons aux questions.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Doyle pour cinq minutes.

Allez-y.

Ken Doyle (directeur exécutif, Tech-Accès Canada): Merci de m'avoir invité à me joindre à vous une nouvelle fois pour cette étude des plus opportunes.

Le modèle traditionnel du double usage est bien connu. Les technologies développées pour la défense, comme le GPS, le système de positionnement global, finissent par trouver des applications civiles. Plus récemment, des technologies commerciales issues du secteur de la défense, comme les drones et Starlink, sont de plus en plus utilisées à des fins opérationnelles dans les zones de conflit. Au lieu de nous contenter de ces évolutions lentes et opportunistes, nous pourrions faire en sorte que l'innovation à double usage soit déléguée, axée sur la demande et tournée vers le déploiement.

Pendant des décennies, le Canada s'est efforcé de diffuser ses innovations dans le monde entier, dans l'espoir que quelqu'un leur trouve une utilité. Pendant ce temps, nos militaires sont confrontés à des problèmes concrets, en temps réel. Pourquoi ne pas inverser ce modèle? Pourquoi ne pas partir des problèmes opérationnels des Forces armées canadiennes et y consacrer rapidement le meilleur de l'innovation canadienne? L'objectif n'est pas de générer davantage d'innovation, mais de bien la cibler et de la mettre en œuvre au moment opportun.

Dans les centres d'accès à la technologie, nous ne partons pas d'une solution technologique pour trouver un problème. Nous commençons par examiner le problème. Quels sont les problèmes opérationnels actuels sur terre, en mer ou dans les airs? Nous nous demandons ensuite quelles sont les technologies qui existent déjà au Canada et qui pourraient contribuer à les résoudre. Il s'agit là d'un modèle axé sur la demande. Nous intervenons en tant que spécialistes de la résolution de problèmes scientifiques et de l'innovation. Nous ne nous contentons pas de nous demander ce qui est possible; nous cherchons à cerner les solutions qui fonctionnent et à déterminer la rapidité avec laquelle nous pouvons les mettre en œuvre.

Il est important de noter qu'il ne s'agit pas là de théories. Une récente évaluation fédérale indépendante du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté a révélé que les centres d'accès à la technologie avaient des répercussions mesurables sur l'économie et l'innovation partout au Canada. Cette évaluation a révélé que les entreprises qui travaillent avec les centres d'accès à la technologie ont amélioré leur productivité, accéléré la mise sur le marché de leurs produits, renforcé leur position concurrentielle, augmenté leur chiffre d'affaires et recruté plus d'employés. Les petites entreprises ayant travaillé avec un centre d'accès à la technologie ont en effet enregistré une augmentation moyenne de 143 % de leur chiffre d'affaires

et de 69 % de leur main-d'œuvre après leur collaboration avec ces centres, par rapport aux entreprises qui n'y ont pas eu recours. Il ne s'agit pas là de théorie de l'innovation, mais bien d'une mise en œuvre concrète.

Nous l'avons déjà fait dans les secteurs de l'automobile et de l'énergie, ainsi que dans d'autres domaines, lors de périodes de perturbation ou de transition. Nous avons aidé des entreprises à moderniser leurs activités, à adopter de nouvelles technologies, à se maintenir à flot et à rester compétitives, non pas en leur donnant des conseils à distance, mais en travaillant main dans la main avec elles pour mettre en œuvre des solutions. Nous intervenons dans des domaines où les entreprises mettent généralement des années à trouver des solutions à l'interne — adoption, validation et déploiement des technologies — et nous réduisons considérablement ces délais. Nous agissons comme un multiplicateur de force. Mais surtout, nous sommes un accélérateur de temps.

Dans cette optique, j'aimerais proposer deux mesures concrètes à mettre en œuvre à court terme: il ne s'agit ni d'études ni de stratégies, mais de mesures pouvant être mises en œuvre.

La première est l'évaluation des technologies à double usage. Dans le cadre de ce modèle, les PME canadiennes travailleraient directement avec des centres d'accès à la technologie pour adapter les technologies à double usage, en réaliser des prototypes, les tester, les valider et en accélérer le développement, tout en veillant à ce que ces mêmes entreprises conservent leurs droits de propriété intellectuelle et leurs perspectives commerciales. Les activités seraient généralement réparties en trois grands volets: tout d'abord, les technologies de défense existantes qui nécessitent une validation et un perfectionnement objectifs; deuxièmement, les technologies civiles qui pourraient trouver des applications dans le domaine de la défense; et troisièmement, des solutions entièrement nouvelles aux problèmes opérationnels cernés par les Forces armées canadiennes. Certains projets pourraient être menés à bien en 6 mois, d'autres en 12 à 18 mois, mais ce qui importe est la rapidité de cette mise en œuvre. Alors que d'autres en sont encore à l'étape de l'analyse des capacités, nous sommes déjà sur le terrain.

Le deuxième volet concerne la modernisation des fournisseurs pour assurer la préparation de la défense. Si nous voulons vraiment garantir cette préparation, nous devons renforcer le pilier central de la chaîne d'approvisionnement, à savoir nos fabricants et fournisseurs de deuxième et troisième rang. Ces entreprises doivent adopter la robotique, l'automatisation, des équipements spécialisés, des techniques de fabrication de pointe et des systèmes numériques afin d'accroître leur productivité, de respecter les normes de qualité des équipementiers et de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement du secteur de la défense. Si nous parvenons à moderniser la chaîne de production, nous pourrions débloquer la chaîne d'approvisionnement.

Le Canada l'a déjà fait par le passé. Le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique a démontré ce dont ce pays est capable lorsque les infrastructures, les compétences et la mission s'alignent sur un objectif commun. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Canada a contribué à l'augmentation de la production du De Havilland Mosquito, un appareil polyvalent qui a été adapté pour servir à la reconnaissance, au combat, au bombardement et au transport, grâce à sa polyvalence, à sa capacité d'adaptation rapide et à la coordination industrielle. Au fil du temps, ce dynamisme industriel s'est affaibli. Il ne sera pas facile de le rétablir, mais la recherche et le développement appliqués ainsi qu'une commercialisation rapide font partie intégrante de ce processus de relance.

Les centres d'accès à la technologie constituent un réseau pan-canadien clé en main de centres de recherche et développement appliqués et de commercialisation. Nous partageons un modèle de fonctionnement commun. Nous sommes ancrés dans l'industrie et disposons déjà d'une infrastructure nécessaire — laboratoires de simulation, installations d'essais en environnement, capacités de production à l'échelle pilote, plateformes robotiques et équipement spécialisé pour les essais — répartie sur l'ensemble du territoire. Nous n'avons pas besoin de mettre en place un nouveau système; celui-ci existe déjà. Le besoin correspond enfin à cette capacité, alors laissez-nous faire.

Si vous voulez des preuves, nous pouvons citer les plus de 50 000 PME canadiennes qui ont collaboré avec un centre d'accès à la technologie depuis 2012... et je suis prêt à aller plus loin. Je suis prêt à rendre des comptes sur le rendement, les extrants et les résultats, car ce qui importe n'est pas d'innover davantage, mais de mettre en œuvre ce dont nous disposons déjà au moment le plus opportun.

Ce que nous demandons est simple. Donnez-nous les moyens d'agir, et avançons à la vitesse qu'exige la situation actuelle. Alors que d'autres en sont encore à débattre des cadres, nous devrions déjà être en train de valider les technologies. Notre objectif devrait être de mener à bien la première vague de projets dans les 180 jours suivant l'anniversaire du jour J, c'est-à-dire avant le 31 décembre de cette année.

• (1250)

Merci.

La présidente: Merci à tous les témoins d'avoir prononcé leurs observations liminaires. Nous avons regroupé le premier et le deuxième groupe de témoins; nous avons donc deux témoins du premier groupe et trois du second.

Lorsque nous sommes arrivés au débat sur la motion présentée par le député Ho, il avait déjà terminé les six minutes de son premier tour. Nous passons maintenant la parole à M. Rana, qui disposera de six minutes.

Allez-y, monsieur Rana.

Aslam Rana: Merci, madame la présidente.

Merci à tous les témoins pour le temps qu'ils nous consacrent et pour leur patience.

Ma question s'adresse à M. Church.

À mesure que nous élargissons notre surveillance militaire, notamment dans les régions du Nord et éloignées, avons-nous la possibilité d'améliorer les données de la Commission géologique du Canada?

Ian Church: C'est une bonne question.

La réponse repose sur une combinaison de moyens opérationnels existants qui peuvent contribuer à la collecte et à l'amélioration de nos données dans l'Arctique canadien. La Marine royale du Canada a tout intérêt à être présente dans l'Arctique canadien. Elle a bâti des navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique Harry DeWolf, mais il y a des limites opérationnelles aux activités menées dans l'Arctique.

À l'heure actuelle, seule une infime partie de l'Arctique est cartographiée selon les normes modernes, ce qui rend les opérations dans cette région extrêmement difficiles. À mesure que la glace recule dans cette zone, il devient de plus en plus difficile pour les autorités de contrôler l'accès des autres navires. Il existe un besoin considérable de recueillir de plus en plus de données. Une grande partie de ces données ne sera pas recueillie par la Marine royale canadienne. Ces données seront recueillies par la Garde côtière en collaboration avec d'autres ministères fédéraux, comme Ressources naturelles Canada, la Commission géologique du Canada et, plus particulièrement, le Service hydrographique du Canada.

Le fait que la Garde côtière assure la collecte et la gestion des données relatives à la connaissance de la situation maritime, et qu'elle collabore avec la Marine royale canadienne et d'autres ministères fédéraux, renforcera considérablement la capacité du système.

Aslam Rana: Merci beaucoup.

Madame Pawluk, RaceRocks offre des services de formation dans les domaines de la défense, de l'aérospatiale, de la marine et des garde-côtes. Quel est, selon vous, le domaine où la collaboration serait la plus utile dans le passage de la recherche et du développement à la formation opérationnelle?

Anita Pawluk: Cette collaboration consisterait à s'appuyer sur les relations déjà établies entre la Garde côtière canadienne et les nations côtières. Cette main-d'œuvre est prête à être formée. En réalité, elle l'est déjà. Il ne nous manque plus qu'à établir des normes communes pour les inclure dans un marché du travail intégré qui favorisera le développement de la main-d'œuvre et la sécurité côtière.

Après avoir discuté avec M. Church, je pense qu'ils pourraient également recueillir des données en tant que source supplémentaire, en tant que groupe distinct, pour protéger les terres et les cours d'eau qu'ils connaissent le mieux.

• (1255)

Aslam Rana: Quelle a été votre expérience au sein de l'écosystème de l'approvisionnement et de l'innovation, et comment pensez-vous que la stratégie industrielle de défense améliorera l'accès pour des entreprises comme la vôtre?

Anita Pawluk: Lorsque j'ai évoqué tout à l'heure le volet des essais du programme Solutions innovatrices Canada, le passage de la validation à la commercialisation représentait pour nous le principal enjeu, sachant que ces deux programmes sont consécutifs. Lorsque vous vous lancez dans un projet, vous savez que votre travail ne sera pas entravé par des problèmes d'approvisionnement ou par un manque de fonds au sein du ministère qui a besoin de vos services ou de vos produits. Vous êtes ainsi assuré de pouvoir démarquer un programme et le mener à bien sans que des fonds ne soient retirés de ce budget.

Aslam Rana: Selon vous, quelles sont les possibilités qui s'offrent aux provinces et aux territoires qui cherchent à renforcer la formation et la main-d'œuvre dans le cadre de la stratégie industrielle de défense?

Anita Pawluk: Excusez-moi, pouvez-vous répéter la question?

Aslam Rana: Quelles sont les possibilités de collaboration entre les provinces et les territoires et la stratégie industrielle de défense?

Anita Pawluk: Pour ce qui est de la formation, vous pouvez la créer une seule fois et la dispenser régulièrement. Je pense que nous avons la possibilité de collaborer avec différents secteurs d'activité au moyen de différentes plateformes de formation.

Aslam Rana: Monsieur le président, j'aimerais partager mon temps de parole avec mon collègue, s'il vous plaît.

Le vice-président (Tony Baldinelli): Vous avez deux minutes et 15 secondes.

Doug Eyolfson: Merci.

Monsieur Church, vous avez mené des travaux pour démontrer comment les technologies conçues pour un usage civil peuvent être adaptées à un usage militaire. Dans le contexte actuel, quels conseils nous donneriez-vous pour réduire l'écart entre la recherche universitaire et la mise en œuvre opérationnelle dans un cadre militaire?

Ian Church: Nous pouvons notamment nous efforcer d'élaborer des voies d'accès dans des secteurs ciblés. Nous pouvons nous inspirer de certains réseaux qui ont été créés autour d'idées, mais dans une perspective plus large. Si nous parvenons à créer davantage de réseaux qui visent à rassembler les gens au sein d'une même communauté ou dans des secteurs de recherche communs, nous pourrions alors commencer à constater de réels progrès. Il ne s'agit pas d'énormes organisations qui rassemblent tout le monde. Elles ne mettent pas seulement l'accent sur des domaines très précis comme la science quantique ou autres, mais elles adoptent une approche plus globale dans des secteurs précis. Je pense que cela aura une incidence considérable.

Doug Eyolfson: Merci.

Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Vous avez 46 secondes.

Doug Eyolfson: Merci.

Monsieur Doyle, il existe des communautés où des installations militaires et civiles coexistent dans une même économie. À Winnipeg, nous avons une grande base aérienne, la 17^e Escadre. Nous avons également Boeing. Nous avons StandardAero. Ces entreprises civiles fournissent bien sûr de nombreux produits utilisés dans l'armée. Pensez-vous que la stratégie industrielle de défense que nous proposons contribuera à faciliter cela et à assurer un fonctionnement plus harmonieux?

Ken Doyle: Je le pense. En fait, l'un de nos centres à Winnipeg partage ses locaux avec une entreprise de défense, Magellan Aerospace, ainsi qu'avec Bristol Aerospace. Nous essayons de jouer un peu le rôle d'intermédiaire pour éliminer une partie des frictions et faciliter les liens entre l'industrie et l'utilisateur final, soit les Forces canadiennes. Nous partageons des locaux avec des partenaires du secteur privé, mettons en commun nos ressources et perfectionnons les compétences de notre personnel — ce genre de choses — dans le but d'optimiser l'efficacité.

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais votre temps de parole est écoulé.

Doug Eyolfson: Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci.

Nous allons maintenant céder la parole au député Blanchette-Joncas pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je salue les témoins qui sont avec nous aujourd'hui. Je les remercie de leur compréhension devant la situation que nous vivons depuis le début de cette séance de comité.

Ma première question s'adresse à M. Doyle.

Les centres collégiaux de transfert de technologie, ou CCTT, et les collèges sont-ils souvent le chaînon essentiel entre la recherche, les petites et moyennes entreprises, le prototypage et l'adoption réelle des technologies?

Ken Doyle: Oui, absolument. C'est un réseau mature qui a fait ses preuves. Le modèle fonctionne. Notre modèle canadien est basé sur les CCTT au Québec. L'évaluation du programme, qui a été publiée hier, donne tous les détails sur la force de ce modèle.

• (1300)

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Je veux vous poser une question sur une contradiction du gouvernement fédéral.

Le gouvernement annonce de nouveaux investissements en matière de défense. De leur côté, plusieurs programmes qui soutiennent les collèges, les cégeps et les CCTT subissent des coupes. Le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, notamment, est fragilisé.

Est-ce qu'on risque d'affaiblir précisément ces structures qui transforment la recherche en innovations concrètes pendant qu'on est en train d'investir des sommes records en défense?

Ken Doyle: Je vous remercie de votre question.

C'est tout à fait correct. Le programme a subi des coupes le 1^{er} avril. Cependant, dans la mise à jour économique du printemps, la semaine passée, on a annoncé des fonds pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, ou ICC, qui soutient les centres d'accès à la technologie et les CCTT.

Je pense que le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le CRSNG, a maintenant les ressources financières dont il a besoin pour régler le problème des différents niveaux de financement entre les centres au Québec et ceux du reste du Canada. On met aussi à jour le montant des subventions pour s'assurer qu'ils sont prêts à aider lorsqu'on fait face à de grands enjeux, comme en matière de défense.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Pouvez-vous juste nous confirmer que c'est le montant complet qui manquait en ce qui concerne le programme? On parlait quand même de coupes d'environ 30 % pour ce qui est du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté.

Ken Doyle: Oui. Avec la mise à jour de la semaine passée, ces coupes sont réglées. Le CRSNG aura maintenant, pendant les cinq prochaines années, les ressources financières nécessaires pour maintenir le niveau de financement correct pour tout le secteur.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Doyle, je pense que nous avons là une preuve éloquente que le travail de l'opposition fonctionnelle, parce que c'est moi qui avais questionné la ministre Joly à ce sujet, ici même à ce comité.

Ken Doyle: Je vous en remercie, au nom de tous nos membres au Québec.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Doyle, des centres comme le SEREX, à Amqui, dans ma circonscription, et Innovation maritime, affilié au Cégep de Rimouski, soutiennent directement les petites et moyennes entreprises et l'innovation en région.

Est-ce qu'on sous-estime le rôle stratégique de ces infrastructures dans notre souveraineté industrielle et technologique, selon vous?

Ken Doyle: Je pense que oui, parce que l'infrastructure a été créée au fil des ans au moyen d'investissements publics pour soutenir les PME qui n'ont pas la capacité à l'interne de réaliser la commercialisation.

Notre rôle en est un d'accompagnement, et c'est vraiment important de s'assurer que les centres peuvent travailler ensemble pour régler un problème auquel fait face une entreprise. C'est important de multiplier les forces des différents centres, selon leur expertise. Par exemple, le SEREX, qui a une expertise dans les produits forestiers, travaille bien avec Innovation maritime, ou IMAR, pour soutenir l'industrie dans le coin de Rimouski.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, monsieur Doyle.

Je veux vous poser une question qui porte sur la concentration.

Dans une stratégie de recherche en défense, présentement, on voit que le gouvernement veut concentrer ses efforts dans les grandes universités.

Risquons-nous de manquer tout le volet de la recherche appliquée, notamment ce dont nous venons de parler, soit le prototypage, les essais, le transfert vers les petites et moyennes entreprises?

Dans le domaine de la recherche appliquée, vous êtes les experts.

Ken Doyle: Oui, merci.

Je pense que ce n'est pas un modèle unique. Je pense que les universités et les laboratoires gouvernementaux auront un rôle à jouer à l'avenir dans les projets de deux, trois, quatre ans ou plus. De notre côté, le rôle que nous avons est unique, à savoir faire les projets d'innovation incrémentaux de cinq, six ou douze mois afin de répondre rapidement aux besoins de l'industrie.

Maxime Blanchette-Joncas: J'aimerais que nous parlions des petites et moyennes entreprises que vous accompagnez, notamment. Ont-elles réellement accès aux contrats publics fédéraux ou restent-elles trop souvent bloquées au stade du prototype?

Ken Doyle: Il semble qu'il y ait des difficultés en lien avec la taille, l'historique et les revenus de l'entreprise ou des choses comme ça. Il y a des minimums requis pour dépenser l'argent public de manière responsable.

En même temps, 99 % des entreprises au Canada sont vraiment de petites entreprises. Par le passé, elles n'étaient pas équipées pour effectivement décrocher les contrats.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

En situation de crise ou de rupture des chaînes d'approvisionnement, la capacité locale de produire, de tester, d'adapter et de répa-

rer rapidement des technologies devient-elle aussi importante que la recherche fondamentale elle-même, selon vous?

Ken Doyle: Oui.

Nous recevons beaucoup de demandes d'entreprises qui veulent se faire aider en lien avec leurs chaînes d'approvisionnement parce qu'elles ne peuvent pas encore acheter des choses des États-Unis.

Nous pouvons les aider à trouver des solutions de rechange à un prix égal, voire un peu plus bas, et à adopter des technologies pour remplacer les personnes qu'on ne peut pas toujours embaucher.

• (1305)

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Devrait-on réserver une part des nouveaux investissements pour des missions concrètes portées par vos membres — je pense aux collègues, aux CCTT, aux petites et moyennes entreprises — avec des objectifs de prototypage, d'essais, voire d'adoption réelle?

Ken Doyle: Oui, absolument. Je pense qu'il existe en ce moment un écart important dans le système. C'est le cas depuis des dizaines d'années. Il faudrait quelque chose de ciblé pour nous, pour que nous puissions faire ce que nous faisons vraiment de bon. Ce serait une bonne idée.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Voilà qui conclut la première série de questions.

Nous allons commencer le deuxième tour avec des interventions de cinq minutes et de deux minutes et demie. Le député Mahal a la parole pour cinq minutes.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente, et merci à tous les témoins de leur présence ici.

Monsieur Huebert, je veux commencer avec vous.

L'approvisionnement en matière de défense ne devrait pas être un sujet dicté par des considérations politiques. Le Canada devrait acheter le meilleur outil pour accomplir le travail, un point c'est tout. Comme l'ont démontré de nombreuses études sur la défense, le chasseur F-35 est le mieux équipé, à tous les égards, pour répondre aux besoins de l'Aviation royale canadienne. Êtes-vous d'accord, oui ou non?

Robert Huebert: Oui, je suis d'accord.

Jagsharan Singh Mahal: Merci de cette brève réponse, monsieur.

Robert Huebert: Je peux continuer, si vous voulez.

Des voix: Ha, ha!

Jagsharan Singh Mahal: Merci.

En politisant cette question, les libéraux ne parviennent pas à assurer la sécurité de l'espace aérien canadien. Comment le Canada peut-il prétendre de manière crédible qu'il défend sa souveraineté s'il laisse des considérations politiques retarder la mise en service de cet avion? Ses propres évaluations en matière de défense l'ont à maintes reprises désigné comme étant la meilleure option.

Robert Huebert: Je vous remercie de la question. Vous venez de me permettre de faire valoir mon point concernant notre manque de compréhension du déroulement du processus.

Nous pourrions en effet évaluer le temps que nous avons consacré à essayer de prendre une décision quant au meilleur choix d'un point de vue stratégique et des capacités de combat. Ce choix ne repose pas uniquement sur mon évaluation. C'est ce qui ressort des conclusions du MDN. C'est ce qui ressort des conclusions de la force aérienne. C'est ce qui ressort des conclusions de pratiquement tous les professeurs respectés qui se sont penchés sur cette question.

La question vaut aussi bien pour les gouvernements conservateurs que les gouvernements libéraux: pourquoi ne pouvons-nous pas faire comme le Danemark? Pourquoi ne parvenons-nous pas à prendre cette décision? Après le début de la guerre en Ukraine en 2014, les Danois sont revenus sur la décision de ne pas se doter d'avions de chasse et, en l'espace de deux ans, ont décidé d'acquérir des F-35.

Ma question est évidemment la suivante: pourquoi le processus politique, tant des gouvernements conservateurs que des gouvernements libéraux, est-il si long que nous ne sommes pas en mesure d'imiter nos alliés et amis du Nord? Cela nous ramène au point concernant notre compréhension, car je n'ai pas de réponse pour vous. Je ne peux pas citer une étude qui explique ce qui s'est produit. Je vais enchaîner avec une question à l'intention de M. Church.

Le rapport du Sénat publié en 2005 a révélé que seulement 1 % de l'Arctique avait été cartographié selon les normes modernes. À l'heure actuelle, ce chiffre s'élève à 17 %. Je reviens à vous pour vous dire que la Garde côtière a toujours affirmé vouloir mener des missions à l'aide d'un sonar multifaisceaux afin de pouvoir cartographier le territoire. Toutefois, la décision politique — et encore là, cela vaut aussi bien pour les gouvernements conservateurs que libéraux — a été de ne pas octroyer les fonds à la Garde côtière pour lui permettre de réaliser cette cartographie. Avec une augmentation de 17 % en 20 ans, cela signifie que nous en serons à 34 % dans encore 20 ans.

La question que j'ai pour vous est la suivante: pourquoi ne comprenons-nous pas pourquoi aucune décision politique n'a été prise concernant une question qui, du moins pour la plupart d'entre nous, semble pourtant tout à fait évidente?

Jagsharan Singh Mahal: Je pense que vous conviendrez avec moi que ce gouvernement libéral est au pouvoir depuis maintenant 11 ans et que la démographie a radicalement évolué au cours de cette période. Je pense que vous avez déjà répondu qu'il incomberait davantage au gouvernement de prendre des décisions rapides et de ne pas prolonger ou retarder ces acquisitions, afin que cet équipement nécessaire puisse être fourni à l'armée et à la force aérienne en temps voulu.

Monsieur Church, je vais m'adresser à vous maintenant. Entouré de trois océans, le Canada possède le plus long littoral au monde. Pouvez-vous décrire les défis uniques auxquels le Canada est confronté pour assurer la sécurité de ses côtes et de ses infrastructures portuaires?

Ian Church: Nous sommes confrontés à de nombreux défis particuliers. Toutes nos infrastructures sont essentiellement concentrées sur les côtes Est et Ouest et ne se sont traditionnellement jamais concentrées sur notre région la plus vaste et sans doute la plus importante sur le plan stratégique, à savoir l'Arctique.

J'ai commencé à travailler dans l'Arctique en 2005 à bord du navire de la Garde côtière canadienne *Amundsen*, où je menais des ac-

tivités scientifiques et cartographiques. C'était à l'époque le seul navire équipé pour colliger des données sur le fond marin dans notre environnement arctique. Nous nous sommes débrouillés avec les installations à notre disposition, mais c'est formidable de voir que des investissements sont réalisés pour améliorer les infrastructures de la Garde côtière, ainsi que les navires et les infrastructures portuaires dans l'Arctique, afin de garantir la surveillance de ces zones.

Il est inquiétant de constater que la Marine royale canadienne parle des besoins opérationnels dans l'Arctique et ne dispose pas des capacités d'y mener des opérations dans la majeure partie de l'Arctique en raison des glaces. Elle dépendra énormément de la Garde côtière. Je pense que le moment est venu de réfléchir avec un esprit critique à la façon dont ces deux groupes vont collaborer et trouver un équilibre entre les intérêts militaires, les intérêts scientifiques et la souveraineté dans cette région.

• (1310)

La présidente: Merci, monsieur Church.

Le temps de parole du député Mahal est écoulé.

Nous allons maintenant céder la parole au député Deschênes-Thériault pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Monsieur Church, vous êtes le chercheur principal dans le cadre d'un projet visant à renforcer la sécurité et à favoriser la croissance et la productivité des ports de Belledune et de Saint John, au Nouveau-Brunswick. Vous avez reçu du financement dans le cadre de notre stratégie industrielle de défense pour ce projet.

J'aimerais que vous nous expliquiez comment ce projet est un excellent exemple de la façon dont nous pouvons à la fois protéger nos infrastructures essentielles et soutenir notre croissance économique.

Ian Church: Nous sommes très fiers de ce projet, et nous avons vraiment hâte de voir comment il va évoluer.

Nous avons deux ports au Nouveau-Brunswick qui offrent des occasions formidables. Ce sont des sites qui présentent un énorme potentiel de croissance, mais qui posent également d'importants défis opérationnels. Le port de Saint John, par exemple, est le port le plus intéressant sur le plan océanographique dans le monde, à mon avis, avec les marées de la baie de Fundy et de la rivière Saint-Jean, les différents modes d'exploitation et l'histoire du port. Toutefois, il est vrai que dans la plupart des ports au pays et dans le monde, nous savons très peu de choses sur ce qui se passe sous l'eau. C'est une préoccupation scientifique et opérationnelle pour le port, mais c'est aussi une préoccupation de sécurité pour comprendre l'environnement sous-marin.

Si nous parvenons à mieux surveiller, prévoir et simuler ce qui se passe dans ces ports, et si nous pouvons assurer une surveillance dans une optique de défense en sachant ce qui se passe, tout en veillant à ce que ces mêmes simulations et que ces mêmes données soient utilisées pour aider les ports à gérer les entrées et les sorties des navires et améliorer la logistique, cela illustrerait parfaitement que cette étape a été franchie.

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

J'aimerais que vous expliquiez comment notre stratégie industrielle de défense, et plus particulièrement son volet de recherche, est une occasion pour une université comme l'Université du Nouveau-Brunswick, sachant qu'elle dispose déjà d'une certaine expertise dans ce domaine et qu'elle est située près de la base militaire de Gagetown.

Ian Church: C'est une occasion exceptionnelle pour des universités comme l'Université du Nouveau-Brunswick. Elle est unique, car elle ne fait pas partie du groupe U15, mais elle attache depuis longtemps beaucoup d'importance à la défense. Nous avons investi pour favoriser la collaboration avec le secteur de la défense, puisque la base de Gagetown est à proximité.

Il y a un énorme potentiel pour la formation plus particulièrement, mais il y a aussi de nombreuses possibilités de s'appuyer sur les incroyables travaux de recherche qui y sont menés et qui sont tout à fait uniques — et il n'y a pas qu'à l'Université du Nouveau-Brunswick où de telles recherches sont réalisées — pour envisager certaines des applications en matière de défense et les intégrer à ces parcours.

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Je vais céder mon temps de parole à la députée Nathan.

Juanita Nathan: Je remercie mon collègue.

Je vais vous poser cette question, madame Pawluk.

En tant qu'entreprise canadienne détenue par des Autochtones qui exerce ses activités dans le domaine des technologies à double usage, à quels obstacles vous heurtez-vous pour faire passer les technologies novatrices du stade de la conception à celui de l'acquisition et du déploiement par le gouvernement fédéral?

Anita Pawluk: Il faut surtout des fonds pour faire passer le projet de la conception à la commercialisation. De plus, il faut les infrastructures nécessaires. Les infrastructures techniques coûtent de plus en plus cher. Espérons que du financement sera disponible pour cela. De plus, la sécurité et la cybersécurité sont des domaines qui sont très coûteux et où il est très difficile pour une petite entreprise de suivre le rythme.

Juanita Nathan: La stratégie industrielle de défense du Canada met l'accent sur la souveraineté et les capacités nationales. Quels investissements ou changements politiques précis aideraient des entreprises canadiennes comme RaceRocks à se développer et à soutenir la concurrence mondiale, tout en répondant aux besoins du Canada en matière de sécurité nationale?

• (1315)

Anita Pawluk: Le programme des retombées industrielles et technologiques est un excellent programme pour soutenir les petites et moyennes entreprises. Le fait de travailler avec un grand acteur du secteur de la défense, d'apprendre à ses côtés et de bénéficier du soutien de ses infrastructures est sans aucun doute un atout important qui a beaucoup aidé RaceRocks au cours des 10 dernières années.

Juanita Nathan: Si vous pouviez recommander une mesure concrète que ce comité devrait privilégier pour renforcer l'écosystème d'innovation à double usage au cours des cinq prochaines années, quelle serait-elle?

Anita Pawluk: Pour répondre aux observations formulées par M. Doyle, il faut certainement investir dans les petites et moyennes entreprises et les encourager à collaborer. Il faut également travailler avec les grands acteurs du secteur de la défense, mais surtout

cerner les domaines où leurs technologies peuvent être utilisées de pair avec celles d'autres petites et moyennes entreprises.

Juanita Nathan: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Vous avez 30 secondes.

Juanita Nathan: Je vais céder ce temps pour que quelqu'un puisse poser une question.

La présidente: Nous allons maintenant entendre le député Blanchette-Joncas pour deux minutes et demie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci.

Monsieur Doyle, selon vous, est-ce qu'on investit suffisamment dans la capacité de concevoir des produits ici?

Ken Doyle: Des années 1960 jusqu'aux années 1980, c'était le cas. Cependant, je pense qu'avec la mondialisation et d'autres choses, il y a eu des incitatifs pour déménager la production ailleurs. Ça va maintenant être un grand défi de recréer la capacité que nous avions il y a 50 ans.

Maxime Blanchette-Joncas: Si on affaiblit les infrastructures régionales de recherche appliquée et de transfert technologique, est-ce qu'on augmente notre dépendance envers des technologies et des fournisseurs étrangers?

Ken Doyle: Je pense que oui. Les centres d'accès à la technologie et les CCTT dans les milieux urbains, mais aussi dans les milieux ruraux fonctionnent comme un point d'ancrage, comme une base. Auparavant, c'étaient les grandes entreprises internationales qui venaient dans un coin et qui attiraient les chaînes d'approvisionnement. Maintenant, les centres d'accès à la technologie jouent ce rôle. Il y a maintenant des PME qui peuvent maintenant innover, créer et commercialiser leurs produits dans leur coin pour les exporter ailleurs, et les retombées reviennent au Canada.

Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur Doyle, que manque-t-il concrètement dans la stratégie industrielle de défense, pour vous, pour vos membres, pour tous les membres dont nous avons parlé, comme les CCTT et les PME, et pour le secteur de la recherche appliquée?

Ken Doyle: Je pense qu'il manque un soutien à l'étape précédant l'approvisionnement où on peut valider les technologies, le prototype, les simulations et les tests. Il faut réduire le risque de commercialisation pour les PME qui peuvent grandir et entrer dans le système d'approvisionnement fédéral.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Selon ce que je comprends, les mécanismes fédéraux ne sont pas adaptés au type d'entreprise des membres de vos organisations. Ça ne répond pas au même profil, notamment.

Est-ce bien cela?

Ken Doyle: Effectivement, nous essayons de collaborer avec les entreprises à leur niveau et selon leur échéancier.

Il y a des programmes où la décision liée à la subvention d'un projet peut prendre 9 ou 10 mois avant d'être rendue. L'entreprise n'existe plus à ce moment. Il faut que les programmes bougent plus vite. Même si on doit aussi éliminer le risque parce que ce sont des fonds publics, il faut que ça bouge plus vite.

Maxime Blanchette-Joncas: Que dit le gouvernement au sujet de vos demandes?

Ken Doyle: Il y a du soutien. Il faut juste attendre qu'il y ait des mécanismes en place. Je pense que c'est à l'étude en ce moment.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Je voudrais demander aux députés s'ils souhaitent que je mette fin à la réunion ou s'ils préfèrent poursuivre, en accordant cinq minutes aux libéraux et cinq minutes aux conservateurs. Quelle est la volonté des députés?

Un député: Levez la séance.

La présidente: D'accord.

Je tiens à remercier les témoins de leur comparution devant le Comité et de leur patience. Je m'excuse si nous avons dépassé le temps prévu, mais c'est ainsi que fonctionnent les comités. Je suis vraiment désolée que vous ayez dû rester ici aussi longtemps.

C'est la fin de cette réunion.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>